

Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1991)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PANORAMA

3/91

David de Pury

La guerre, l'économie... et la morale

Vers un humanisme bancaire?



RAIFFEISEN



**Mit uns sind Sicherheit,
Funktion und Design in der
Bank gross geschrieben!**



Zeico AG
Bankeinrichtungen
Hermetschloostrasse 73
Postfach, 8048 Zürich
Tel. 01-432 17 64



A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 37 01 91 – 49 10 43
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 % env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.



Captteur solaire
SAM' SOLAIR®

Captteurs sous tuiles en cuivre	Ferblanterie
Cuves d'accumulation	Façades
Installations sanitaires	Couverture
	Vérandas

J.-F. SAMBUC, tél. (021) 881 23 16, 1055 Froideville

Solutions des jeux de Thierry Ott

Mots croisés

Horizontalement: 1. Antisémitte. – 2. Ceint. Anon. – 3. Comtois. Mn. – 4. Enorme. Pau. – 5. Raon. Dha. – 6. Thé. Xi. Gag. – 7. Ia. Test. We. – 8. Ogresse. Kr. – 9. Huit. Elu. – 10. Etudieras.

Verticalement: 1. Acceptation. – 2. Néon. Hague. – 3. Timoré. Rit. – 4. Intra. Têtu. – 5. Stomoxes. – 6. Ienissei. – 7. Mas. Télé. – 8. In. PDG. Ur. – 9. Tomahawk. – 10. Ennuager.

L'embarras du choix

1. A, B et C! 2. B 3. A 4. B 5. C 6. B

Egalités mystérieuses

$(6 + (8 - 6)) : 8 = 1$
 $(8 - 6) \times (8 - 6) = 4$
 $(6 - (8 - 6)) + 8 = 12$
 $(8 \times 6) - (8 + 6) = 34$

Jeux d'enfant



Division par trois

4	2	7
8	6	5
2	6	2

Tronc commun

TON Raton, Coton, Tonne, Tondu.

Le scrabble

Embryon

Le compte est bon sur tous les tableaux



La solution idéale, peu encombrante et économique pour compter, trier et mettre en tubes les monnaies.

Fabrication, vente, service:

prema

PREMA GmbH
Tychbodenstrasse 9
CH-4665 Oftringen
Tel. 062/97 59 59

Bonjour,

«Est-ce qu'il y a la guerre, dans ton pays?»

C'était il y a un peu plus de trois ans, dans la montagne libanaise. Je me trouvais parmi des enfants victimes de la guerre: orphelins, handicapés... Bref, le cauchemar!

Depuis, cette question-coup de poing d'un enfant, dépossédé de ses parents, en même temps que de son enfance, m'est restée en travers de la gorge. Et du cœur.

Que répondre à ce petit garçon? Qu'en Suisse, effectivement, nous sommes privilégiés. Et que lui, Charbel, comme beaucoup d'autres enfants, aurait mieux fait de naître sous d'autres cieux?

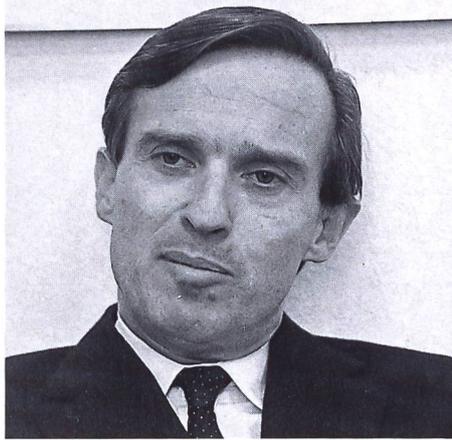
Je suis comme vous et j'aspire à la tranquillité, au point de rêver parfois lâchement d'une île – parfum de fruits et de fleurs... – où le bruit des bottes ne nous poursuivrait pas ni les mesquineries et futilités du monde.

A l'aube du XXI^e siècle, on se dit que la guerre devrait être un anachronisme. De part en part de la planète, n'y aurait-il pas mieux à faire, et qui presse? Par exemple, éliminer la famine et la pauvreté. Donner un coup de pouce au tiers monde et aux pays d'Europe centrale. Investir dans la recherche médicale. Sans oublier – de la drogue au Sida, de la pollution à la solitude, de l'alcoolisme au quart monde – tous les fléaux de notre société dite «civilisée».

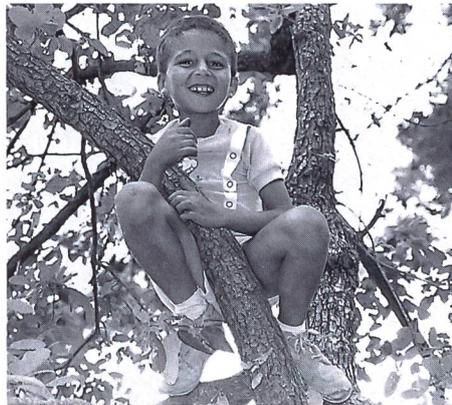
Vous l'aurez constaté, cette petite liste n'est pas exhaustive, car le front des raisons de vivre, et de se battre, est large, je dirais même extensible à l'infini.

Ainsi, on pourrait encore lutter pour que la dignité et le savoir, la liberté et la démocratie ne soient plus l'apanage d'une minorité d'humains.

A l'heure où nous nous préoccupons, et à juste titre, des retombées de la guerre du Golfe sur notre économie, est-il si utopique de penser que chacun, sur terre, a droit à sa part de bonheur?



David de Pury, attaché aux Accords commerciaux.



Charbel: «Est-ce qu'il y a la guerre, dans ton pays?»



Un nouveau service est né: le Leasing.

L'habitat groupé 4

Les querelles des marchands par Max Mabillard 9

L'invité: David de Pury 10

La Suisse après la guerre 14

La photo du mois 16

Carte blanche à... Jean-Daniel Rossier 18

Entreprendre: l'œnologue Didier Joris 19

Raiffeisen Leasing 24

Espace littéraire: Nicolas Bouvier 27

Voyages: départ pour le Québec 28

Humour: l'inédit de Valott 30

PANORAMA

Mars 1991

Editeur

Union suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall et Lausanne

Adresse de la rédaction

Case postale 144
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/653 52 21

Rédaction

Gilberte Favre,
rédactrice responsable
Josette Brunner,
secrétariat

Collaborateurs permanents

Max Mabillard
Jean-Paul Maeder
Roger Schindelholz
Rémy Viredaz
Joëlle Pirek-Cheron
Thierry Ott
Valott

Administration/Service des abonnements

Case postale 144
1010 Lausanne

Textes et photos ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.

Maquette

Véronique Duthovex

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Impression/Expédition

Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Tirage: 24 000 ex.

Photo de couverture:
Le printemps vu par Oswald Ruppen.



Nécessité de notre temps

La Vieille-Ville de Berne: une construction si serrée qu'elle ne serait plus possible de nos jours.

Par Robert Stadler

La construction d'une cité médiévale commençait par le mur d'enceinte. La ville en remplissait peu à peu l'intérieur, jusqu'à ce que le dernier espace disponible soit occupé. Ensuite seulement, on se mettait à l'agrandir en érigeant un nouveau mur et le processus recommençait. Cette façon de grouper étroitement l'habitat servait à mieux se protéger de possibles ennemis extérieurs. Aujourd'hui, l'habitat groupé est de plus en plus indispensable pour prévenir la destruction du paysage par nous-mêmes.

Les plaintes sont connues: le terrain à bâtir est trop cher, les taux hypothécaires trop élevés, construire sa propre maison n'est bientôt plus à la portée de personne. Il est rare que ceux qui déplorent cette évolution, dont les effets négatifs sont indéniables, parviennent à y trouver aussi un aspect positif. Et pourtant il existe. Faut-il vraiment que notre sol déjà sureoccupé puisse continuer ad aeternum à être couvert, année par année, de nouveaux éparpillements de villas individuelles, monotones et dévoreuses de paysage?

C'est à cette gangrène que les conditions présentes du marché immobilier et de la construction s'opposent, de manière plus efficace qu'aucune des lois actuelles. Cela nous donne l'occasion bienvenue de faire une pause et de réfléchir sur notre relation à la construction et à l'habitat, de la reformuler et d'effectuer les réorientations nécessaires dans la politique et la planification.

Du rêve au cauchemar

Il n'y a en effet plus de doute qu'un changement d'attitude s'impose, et surtout un changement de pratique. Si tout le monde est conscient que «cela ne peut plus continuer ainsi», chacun continue à rêver d'une maison à soi – indépendante bien sûr, avec le plus possible d'espace autour... Quelle ambiguïté dans ce rêve! On voudrait qu'il se réalise pour soi, mais de préférence pas pour les autres, car sinon on sait bien qu'il risque de tourner rapidement au cauchemar. Nombreux sont ceux qui en ont déjà fait l'amère expérience: au lieu de vivre dans la verdure, ils se trouvent à nouveau dans la grisaille, dans des quartiers de villas sans magasins, ni écoles, ni restaurants, ni médecin, ni transports publics. Dans le même anonymat qu'auparavant. Seul le chemin du lieu de travail s'est allongé...

Une solution plus réaliste

Pourtant, il faut construire. Chaque année, la population de la Suisse, par l'immigration et par l'excédent de naissances, augmente d'environ 60 000 habitants. L'insuffisance de l'offre est encore aggravée par l'augmentation du nombre des petits ménages (retraités vivants seuls, familles sans enfants ou à enfant unique, jeunes quittant plus tôt le foyer des parents, grand nombre de célibataires et de divorcés) et de façon générale par des exigences plus grandes en matière de place. Maintenant que les investisseurs boudent quelque peu la construction de logements, surtout celle de maisons individuelles, la rareté devient pénurie.

Que faire? Reprendre la mode des «cages à lapins» bon marché des années soixante et du début des années septante? Après toutes les expériences accumulées dans ce domaine en trente ans, certainement pas! La seule solution de rechange réaliste est celle de l'habitat groupé. Et cela non seulement pour les appartements locatifs, mais aussi pour les villas. Se détourner des maisons individuelles dispersées ne signifie nullement renoncer du même coup à la propriété privée du logement. Au contraire: l'habitat groupé permet des formes de propriété pour lesquelles il n'y avait jusqu'ici qu'une offre bien trop petite. Tout le monde n'a pas besoin ou envie d'une maison: beaucoup se contenteraient d'un petit appartement en propriété ou d'un atelier. D'autres encore (par exemple ceux qui vivent en communauté) cherchent des

maisons offrant plusieurs appartements mais pas un immeuble locatif entier. Beaucoup de motifs plaident en faveur de l'habitat groupé:

● économiques

Le terrain à bâtir est rare et cher. Chaque seconde, en Suisse, un mètre carré de terre agricole est sacrifié à la construction. Les prix des terrains constructibles ont en moyenne plus que doublé au cours des années quatre-vingts. L'utilisation optimale du sol est donc un impératif de notre temps. A ce sujet, deux chiffres qui donnent à penser: en Suisse, aujourd'hui, un quart seulement des logements existants sont des maisons individuelles, mais elles occupent presque les deux tiers des surfaces de sol utilisées pour le logement.

● écologiques

La construction groupée présente de nombreux avantages écologiques. Elle nécessite moins de routes d'accès nouvelles (ou aucune) et moins de lignes et de conduites pour l'électricité, l'eau, le gaz, le téléphone et les égouts. Les maisons accolées consomment moins d'énergie, puisque les surfaces de refroidissement sont réduites et que les différents corps de bâtiment se réchauffent mutuellement. Une plus grande densité de construction favorisera aussi l'emploi des transports publics: plus de clients = meilleure utilisation de la capacité = plus de courses = offre plus attrayante =

on renoncera plus facilement à sa voiture au profit du transport public. Un effet semblable jouera pour la décentralisation des services, car les magasins ou les restaurants ne peuvent espérer de chiffre d'affaires satisfaisant que s'ils trouvent un nombre suffisant de clients dans le proche voisinage. En retour, la présence de commerces et de restaurants à l'intérieur même du quartier fait non seulement gagner du temps, mais encore rend superflues de nombreuses courses en voiture.

● sociaux

Dans les habitats groupés, les gens sont plus proches les uns des autres, ils peuvent se rencontrer dans les rues piétonnières, sur la place de jeux commune ou au magasin. C'est un moyen d'éviter l'isolement et l'anonymat. Le groupement des constructions donne une nouvelle chance d'établir des relations de voisinage comme elles étaient possibles dans les villages. Augmenter la densité d'un quartier offre en outre la possibilité, par l'addition de bureaux, de locaux pour l'artisanat et pour les loisirs, d'arriver à un meilleur équilibre entre zones d'habitat, de travail et de détente.

● esthétiques

Des villages et des villes qui s'effrangent dans toutes les directions caractérisent et défigurent aujourd'hui de larges portions de notre pays. En remplissant plutôt les



Un exemple d'habitat avec les maisons médiévales du centre historique de Wil.

vides à l'intérieur de zones déjà bâties – c'est-à-dire en augmentant la densité – on peut, par une planification et une architecture bien conçues, redonner une identité à des villages ou des quartiers dispersés et sans âme pour en faire des endroits où l'on a envie d'habiter et où l'on se sent chez soi. D'une manière semblable, il est possible d'atténuer des horreurs déjà commises dans des zones industrielles.

Modifier les lois

Les lois, ordonnances et règlements actuels font malheureusement souvent obstacle à la création d'habitats groupés. La plupart de ces textes datent des années soixante et septante, époque où l'on croyait encore à une croissance quasi illimitée. L'accent était placé alors sur des raccordements généraux (larges routes d'accès) et sur l'habitat individuel (grandes distances aux limites et entre bâtiments, faibles indices d'utilisation).

Aujourd'hui, les priorités sont différentes. Aussi les modifications nécessaires sont-elles en cours en maints endroits. (Dans le canton de Zurich, par exemple, une révision de la loi sur la planification et les constructions fait actuellement l'objet d'un débat politique et public.)

Des révisions semblables se préparent dans d'autres cantons. Il faudra encore quelque temps avant qu'elles n'entrent en vigueur et déploient tous leurs effets. Mais de larges possibilités de règlements spéciaux existent déjà sur la base de la législation actuelle. Leur utilisation intelligente permet dans bien des cas de trouver de meilleures solutions dès aujourd'hui.

Des idées svp!

Le législateur doit avant tout créer des conditions adéquates pour l'habitat groupé. Mais l'autorité dispose encore d'autres moyens d'encouragement, tels l'adjudication de terrain à bâtir en droit de superficie, le (co)financement de concours d'idées, l'octroi de prêts à intérêt favorable ou d'aides à l'équipement.

Mais l'initiative en matière d'habitat groupé, en particulier par densification d'habitats existants, doit venir en premier lieu des propriétaires et des promoteurs. Les investisseurs institutionnels devraient, à l'occasion de la rénovation d'ensembles existants, examiner la possibilité d'augmentations de la densité. On se demandera si le degré d'utilisation autorisé par le plan de zones et le règlement sur les constructions est déjà atteint. Si oui, une utilisation supplémentaire est-elle éventuellement possible par le biais du plan de détail? Une densification est-elle réalisable sans porter sérieusement atteinte aux espaces verts, places de jeu, etc.? Y aura-t-il plus de trafic? Pourra-t-il être absorbé sans nuisances supplémentaires?

Si cette évaluation s'avère positive, il convient alors d'examiner toutes les possibilités de densification: annexes, construction dans les espaces restants, surélévations, aménagement des combles, addition d'oriels ou de jardins d'hiver, ou même démolition/reconstruction. A toutes les phases de la planification, une haute priorité sera accordée à l'information des locataires, qui doivent avoir leur mot à dire. De bonnes solutions ne sont possibles que si toutes les personnes concernées (promoteur, architecte, locataires, autorités) tirent à la même corde et que les intérêts de tous

sont pris en compte. Que l'on ne se fasse pas d'illusions: ces processus sont compliqués et de longue haleine. La densification pose des exigences élevées.

Et les locataires?

Souvent ce sont les locataires qui s'opposent à une densification de leur quartier, qui à première vue leur apporte surtout des inconvénients. Le prix du terrain et les loyers augmentent, puisque le prix du terrain est largement fonction du rendement attendu. Des surfaces libres sont perdues à l'intérieur et à l'extérieur de la maison (greniers, espaces verts). Souvent, enfin, le trafic motorisé augmente.

Il n'est certainement pas juste que la plus-value d'un domaine immobilier résultant d'une augmentation de densité soit automatiquement répercutée sur les locataires tandis que le propriétaire encaisse seul les avantages. Les représentants des locataires demandent comme mesure complémentaire un «écrémage» de la plus-value, d'ailleurs prévu dans la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Ainsi le bénéfice pourrait être utilisé pour certaines réductions de loyers, de manière que les locataires n'aient pas à supporter les charges financières de la densification.

Les autres conséquences négatives que nous avons mentionnées peuvent elles aussi être adoucies ou compensées. La perte quantitative de surfaces libres peut dans bien des cas être neutralisée par une revalorisation qualitative des surfaces restantes. Par exemple, les espaces verts réglementaires généralement inutilisés entre les maisons peuvent être aménagés en places

L'avantage des personnes âgées

L'augmentation de la densité de quartiers résidentiels permet de résoudre simultanément plusieurs problèmes, lorsque l'on fait bénéficier en priorité les personnes âgées de l'espace habitable ainsi gagné. En effet, une difficulté qui se retrouve dans beaucoup d'ensembles locatifs est celle de la sous-occupation. Des appartements de quatre, cinq ou six pièces habités par une seule personne âgée ne sont pas rares, même (ou justement) dans des villes qui souffrent d'une pénurie de logements. La raison en est souvent le manque d'appartements plus petits convenant à des personnes âgées. Beaucoup de ces personnes craignent de déménager dans un environnement totalement nouveau, où elles perdraient le contact avec leurs connaissances. De plus, elles devraient souvent payer davantage pour un appartement plus petit.

Si l'on crée, dans le quartier même, à l'intention de ses habitants âgés, des appartements peu coûteux répondant à des normes modernes (grandeur adaptée, disposition n'offrant pas d'obstacles aux handicapés) ainsi que des services particuliers supplémentaires (centres sociaux de quartier, services de repas et de soins à domicile), les aînés déménageront plus volontiers. Les grands appartements seraient alors disponibles pour des familles plus jeunes avec enfants, qui sont les principales victimes de la pénurie actuelle. Cela aurait pour effet un meilleur mélange des âges à l'intérieur du quartier. A la limite, on pourrait peut-être renoncer à la construction de foyers ou de quartiers pour personnes âgées, qui tendent à devenir des ghettos.

Il ne peut certainement pas être du ressort des promoteurs privés ou institutionnels d'assumer seuls la construction et le fonctionnement d'appartements pour personnes âgées et de centres sociaux de quartier. Une collaboration étroite avec les autorités, aux stades de la planification, du financement et du fonctionnement, est indispensable dans ce genre de projets.



Nouveau quartier, nouvel esprit: ici à Epalinges.

Photo: P. Ungricht

de jeux, jardins familiaux ou autres espaces communautaires.

Les projets de densification rencontrent aussi une opposition compréhensible de la part des locataires lorsqu'ils restreignent pas trop la sphère privée et font que les gens se gênent les uns les autres. Il est possible d'exagérer dans l'augmentation de la densité. Les expériences déjà faites montrent, en outre, que l'espace habitable supplémentaire obtenu de cette manière revient notablement plus cher que l'ancien, même quand ce dernier est complètement rénové par la même occasion. Toutefois, il reste encore moins cher que dans des zones encore non bâties, où il nécessite en plus un gros investissement pour l'achat du terrain.

Densifier ne suffit pas

La plupart des spécialistes s'accordent à reconnaître que la densification ne permettra pas à elle seule de surmonter la pénurie actuelle du logement. Les obstacles – longue durée de la planification, thé-

Dans l'**habitat groupé**, les bâtiments sont disposés de manière concentrée. Leur hauteur ne dépasse pas deux à quatre étages. L'indice d'utilisation moyen est compris entre 0,4 et 0,7. Les habitats groupés ont souvent pour origine une volonté écologique de ménager l'environnement, qui se manifeste aussi dans une conception «douce» de leur raccordement au réseau de transports.

L'**augmentation de densité**, ou **densification**, est un moyen d'utiliser rationnellement le sol en adoptant des modes d'agrandissement économes en terrain (surélévation aménagement de combles en appartements, annexes, jardins d'hiver, etc.), en remplissant des vides (de manière à relier deux ou plusieurs bâtiments jusqu'alors indépendants) ou en changeant l'affectation de bâtiments existants (par exemple, transformation d'usines désaffectées en logements).

saurisation foncière, conflits entre intérêts collectifs et individuels – se révèlent souvent trop grands. Des constructions sur des terrains encore vierges resteront donc aussi nécessaires. Les meilleures chances de les réaliser de manière groupée se présenteront dans le cas de parcelles importantes que l'on entend construire en une seule fois. Chaque fois que tel sera le cas, cette méthode d'avenir devrait avoir la préférence.

Il est vrai que l'habitat groupé n'est parfois qu'un slogan qui ne recouvre pas toujours exclusivement le désir de préserver au maximum l'environnement. Souvent il est aussi un argument bienvenu servant au promoteur à obtenir des autorités la possibilité d'un indice d'utilisation plus élevé. Il n'y a pas grand-chose à redire si la plus-value qui échoit de cette manière au terrain profite équitablement aux locataires, aux acheteurs ou au public, et si de tels projets résultent d'une planification soignée de l'utilisation. Mais, dans le cas contraire, l'opération servira surtout à grossir le porte-monnaie des propriétaires.

Reléguez vos soucis d'archivage au fond d'un tiroir...

... et adoptez le système électronique révolutionnaire Canofile 250 de Canon.

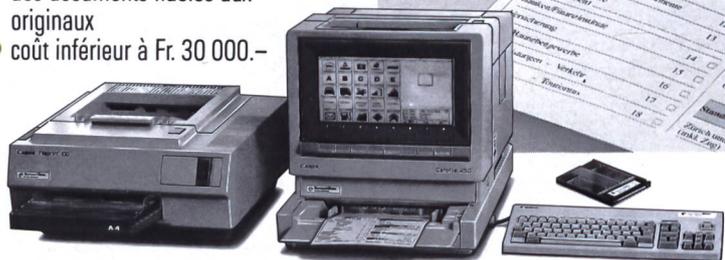
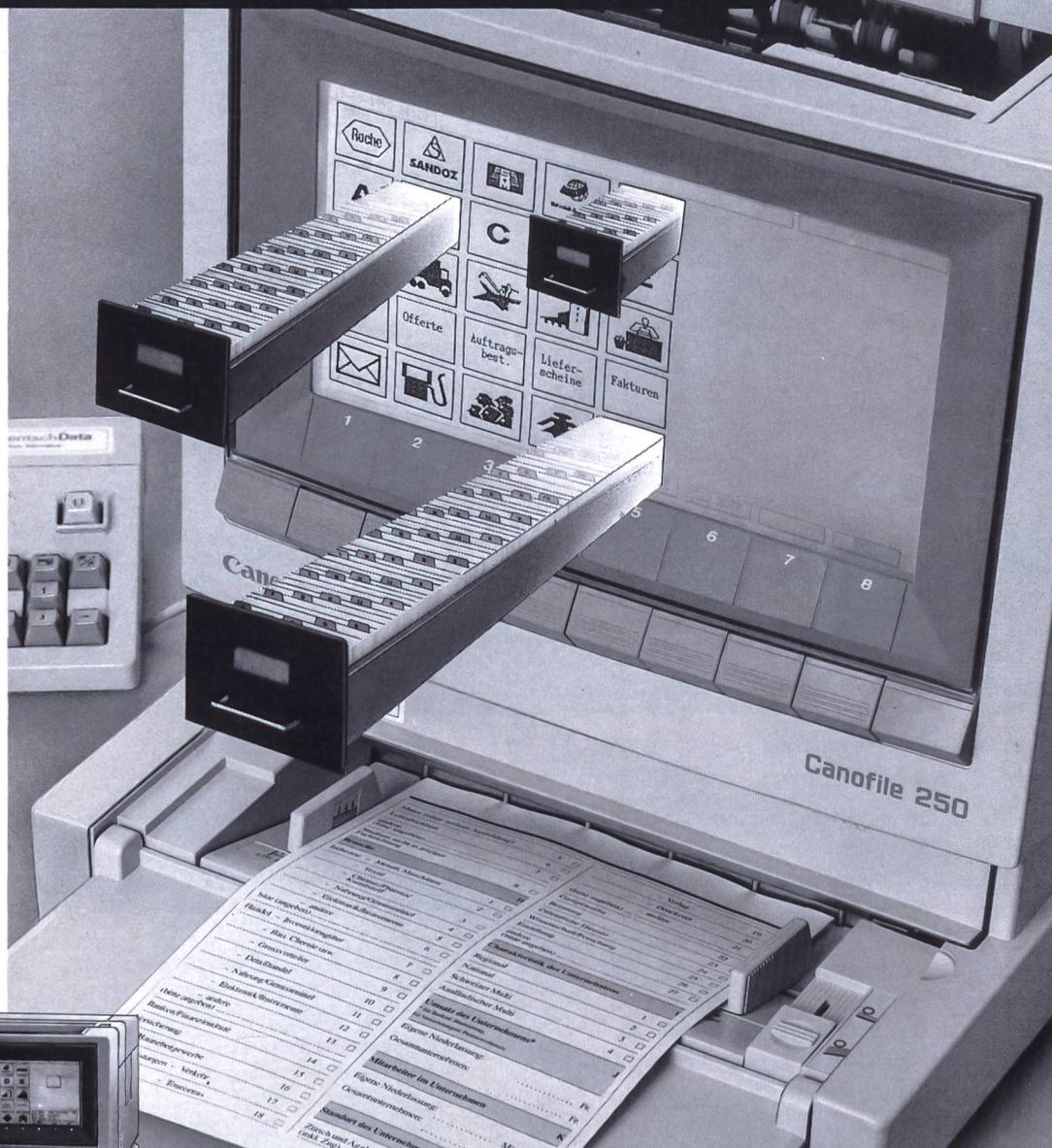
Ce modèle de table compact constitue une solution rapide et simple aux montagnes de papier.

En fait, le déroulement du travail demeure le même que pour l'archivage traditionnel. Mais la saisie, la mémorisation et la recherche des documents dans les archives les plus volumineuses deviennent un jeu d'enfant.

Ce prodige, on le doit au disque magnéto-optique, qui mémorise jusqu'à 13 000 pages A4 tout en ne dépassant pas la taille d'un disque compact.

Canofile 250

- utilisation simplifiée à l'extrême
- gestion de documents de tailles diverses, allant de la carte de visite à la page A4
- traitement de 40 pages A4 DIN à la minute
- mémorisation simultanée recto verso
- recherche accélérée des documents grâce à des critères précis
- possibilité d'imprimer à tout moment des documents fidèles aux originaux
- coût inférieur à Fr. 30 000.-



En lançant sur le marché ce système d'archivage électronique extrêmement avancé, Rentsch Data prouve une fois de plus sa supériorité en matière de gestion des documents et vous offre un service à la clientèle optimal. Avant, pendant et après l'achat.



Rentsch Data

La maîtrise de l'information.

8305 Dietlikon, case postale, Industriestrasse 12

Corcelles NE, tél. 038/30 21 55 – Fribourg, tél. 037/82 13 51 –
Genève, tél. 022/43 97 30 – Lausanne, tél. 021/653 31 41

Aarau, Allschwil BL, Coire, Corcelles NE, Fribourg, Genève, Ittigen BE, Lausanne,
Littau LU, Pregassona TI, St-Gall, Volketswil ZH

Canon Canofile 250

PANF 2003

Vive les économies de place, d'argent et de temps!

- Veuillez m'envoyer votre documentation sur le système d'archivage Canofile 250 de Canon.
- Je souhaiterais une démonstration gratuite et sans engagement. Veuillez prendre contact avec moi.

Nom/prénom: _____

Entreprise: _____

Rue/no: _____

NP/localité: _____

Téléphone: _____

Envoyer à Rentsch Data SA, Industriestrasse 12, 8305 Dietlikon.

L'économie après la guerre

Les querelles des marchands

Dans l'imagerie et, aussi, dans la réalité du colonialisme, le marchand suivait de près le soldat. Il arrivait en territoire conquis sur les pas des militaires, pour y installer et pour y préparer au mieux ses futures affaires.

Cette image m'est revenue, à la fin du mois de février, même si la guerre du Golfe n'avait rien à voir avec les conquêtes coloniales, mais absolument rien, en dépit de ce que prétendaient de pseudo-tiers-mondistes comme privés de réels motifs d'indignation.

L'efficacité ou la vertu d'abord?

En effet, l'aviation alliée n'avait pas fini de larguer ses bombes sur les troupes irakiennes, les forces terrestres avaient à peine entamé leur offensive combinée que déjà surgissaient les querelles des marchands. On semblait, certes, généralement admettre que les entreprises américaines auraient droit au gros des futurs contrats, parce que les Etats-Unis ont fourni le plus fort contingent et les plus importants moyens engagés dans l'opération militaire contre le voleur de Bagdad. Mais déjà surgissait la suspicion entre les autres membres de la coalition. C'était, par exemple, des représentants de l'économie française accusant les Britanniques de vouloir s'octroyer tous les travaux qui ne reviendraient pas aux Américains. C'était aussi d'interminables supputations pour percevoir qui apparaissaient comme les mieux placés pour signer les gigantesques contrats de reconstruction. C'était encore, côté helvétique, un soupir larmoyant du genre: et nous alors?

Ces querelles qui assourdisaient, par leurs pauvres éclats, les fracas des bombes avaient quelque chose d'indécent. Elles seules ramenaient à la surface de la mémoire des scènes de colons conquérants, sûrs d'eux et dominateurs... Pourtant, une

Par Max Mabillard
rédacteur en chef de BILAN



fois les hostilités enterrées, il faut bien s'atteler aux travaux réparateurs. Il faut bien se placer sur la ligne de départ des adjudications pour espérer, à l'arrivée, décrocher des contrats. C'est l'indispensable tâche de tous les reponsables d'entreprises de d'assurer des activités à leurs collaborateurs. Imaginons un instant un patron d'un important groupe international essayant d'expliquer à ses bailleurs de fonds que les contrats espérés dans le Golfe lui ont passé sous le nez parce que, soudain pris d'un sentiment de décence morale, il a attendu la fin de la guerre pour se décider à présenter ses offres. Il y a peu de risques à

Le Koweït aujourd'hui: «Qui va payer?»



parier que ce manager ne ferait pas de vieux os dans les affaires!

Qui va payer?

Mais laissons là ce conflit banal, somme toute, entre les incontournables nécessités de l'efficacité et les exigences élevées de la vertu. Car, pour le Golfe, une question semble être passée sous le silence: qui va payer? Savoir comment vont être financés les travaux de reconstruction est aussi important que de déterminer qui va les assumer.

L'Irak se trouvait déjà sans ressources financières avant la guerre. Ce pays abondamment pourvu en eau et en pétrole devait, par exemple, quelque 20 milliards de dollars à la seule France, en été 1990. Le hold-up sur le Koweït a précisément été lancé pour tenter de résorber l'énorme dette extérieure contractée par Saddam Hussein. Inutile donc d'espérer de l'Irak une contribution financière significative pour les dégâts provoqués.

Le Koweït, riche mais minuscule et peu peuplé, devra payer une note estimée, début mars, entre 50 et 100 milliards de dollars. Amputé d'une partie de ses ressources pétrolières pour cause de destruction des puits et des raffineries, le pays ne pourra honorer l'ensemble de ces montants, même en vendant une partie de ses actifs. Comme l'a fait récemment l'Arabie Saoudite, le Koweït va probablement lever des fonds sur le marché international des capitaux. Avec sa fortune en garantie, il n'aura guère de peine à séduire les investisseurs.

Et voilà qu'une tension apaisée renaît une autre. Le marché de l'argent, déjà convoité par une foule de candidats, tels les pays de l'Est, risque d'être perturbé par la venue de ces nouveaux emprunteurs. L'épargne, notoirement insuffisante avant la guerre du Golfe pour satisfaire l'immense demande, sera l'enjeu d'un nouveau rapport de forces. On n'en a jamais fini de rétablir l'équilibre du château de cartes économique! Replacées dans le dédale du contexte général, les querelles de marchands paraissent encore plus dérisoires.

Photo: Bob Pearson

L'ambassadeur

David de Pury

Aucun doute à ce sujet. Avec un diplomate aussi racé, efficace et vif que David de Pury, les intérêts économiques de la Suisse sont bien gardés.

De Neuchâtel à Bruxelles, de Washington à Berne, David de Pury sait plaider la cause de son pays avec une agressivité et une ambition nécessaires.

Mieux, l'ambassadeur helvétique rêve d'une Suisse plus ouverte, plus juste et plus courageuse, bref, qui serait plus en accord avec une certaine idée de la dignité humaine. Et il y travaille.

Écoutons ce diplomate qui «de médium», pour reprendre les termes de notre confrère *Bilan*, est devenu «message».

Interview: Gilberte Favre
Photos: Jean-Paul Maeder



L'ambassadeur David de Pury: de Neuchâtel à Bruxelles, de Washington à Berne. «Notre diplomatie économique fait partie de la diplomatie au sens large.»

«Réinventer l'idéal du libéralisme.»

– Cette année 1990, Monsieur l'Ambassadeur, a été celle des bouleversements en Europe, avec la démocratisation de plusieurs régimes d'Europe centrale. Ceux-ci modifieront inmanquablement le visage de l'Europe: de quelle manière?

– A l'aube de ces années nonante, il est frappant de constater que l'année 1990 aura ouvert des perspectives fabuleuses pour la décennie. L'année 1991, elle, commence en remettant en cause toutes ces potentialités... à tel point que l'on peut se demander si les changements intervenus l'année dernière sont vraiment durables, si l'on va vers un nouveau monde et vers une nouvelle Europe. Pour ma part, je pense que ces modifications ont suscité un tournant qui peut carrément changer la face de l'Europe et même celle du monde. Mais les événements tout récents nous rappellent que la liberté, aussi bien économique que politique, ne sera jamais un bien acquis, et que nous devons toujours nous battre. Parce qu'il y aura toujours des gens qui essaieront de contourner, sur le plan économique aussi bien que sur le plan politique, cette liberté, qui tenteront de choisir des raccourcis... et pas nécessairement des chemins de liberté. Le protectionnisme économique se manifesterà toujours. C'est ce qui explique pourquoi les négociations dans lesquelles nous sommes engagés sont si difficiles, et si importantes. La lutte au Moyen-Orient, contre Saddam Hussein, est aussi une lutte pour la liberté. Pour un ordre mondial qui respecte le droit.

– A propos de cette région du monde, les Suisses sont nombreux à s'interroger quant aux éventuelles conséquences de cette guerre sur notre économie...

– Il est évident que, par les nombreuses incertitudes qu'elle crée, la guerre du Golfe aura une influence sur l'économie mondiale et donc sur la nôtre. Elle pourrait accélérer la récession dans certains pays, comme les Etats-Unis. Cela même si, en stimulant la production d'armements et de services, elle pourrait aussi contribuer au redémarrage de l'économie américaine. Mais les mouvements de croissance économique qui en résulteraient à court terme ne seront pas nécessairement durables. Tout considéré, l'effet économique de cette guerre sera, je le crains, négatif pour la Suisse aussi. Car même si la guerre aura sauvegardé le droit international, la perception de la fragilité et de l'incertitude qui caractérise l'ordre mondial en aura été augmentée aux yeux des agents économiques.

– Les Suisses se préoccupent aussi de leur place face à l'Europe de 1992. Dans ce

contexte, quels sont les atouts de notre pays?

– Les plus importants sont ceux que nous avons développés tout au long de notre histoire. Ainsi un sens démocratique profond face à une Europe communautaire dont les institutions ne sont pas encore suffisamment démocratiques. L'expérience d'une vie, au sein d'une Confédération rassemblant des êtres de différentes langues et cultures. La Suisse n'est pas née d'une culture et d'une géographie communes mais de l'idéal commun de communautés locales désirant s'unir pour rester différentes.

Cette idée, très européenne, ne peut être qu'un apport à l'Europe. Autre atout, enfin: notre économie. Elle reste la plus prospère d'Europe. C'est un atout face à une Communauté dont le renforcement dépend aussi de l'accroissement de sa substance économique. La Suisse est un des premiers marchés d'exportation de la Communauté. Enfin, elle est au centre de l'Europe. Voilà nos atouts. Ils sont importants et il faut les utiliser. Il ne faut pas pour autant les surestimer. Face à la Communauté, la Suisse reste petite.

– Nous avons aussi des faiblesses: lesquelles?

– Oui, nous en avons beaucoup. Parfois, nos forces prennent l'allure de faiblesses. Prenez notre système politique. Sa lourdeur et sa lenteur sont souvent mal adaptées à un monde qui bouge vite et qui demande de notre part des actions et des réactions rapides. Cela dit, ce n'est pas au moment où le reste du monde redécouvre la démocratie que nous devrions affaiblir la nôtre. Il pourrait s'agir pourtant de l'adapter. Autre faiblesse dont on parle beaucoup aujourd'hui en évoquant le malaise suisse. Le consensus national s'effrite et de plus en plus de piliers de notre vie nationale, de tabous sont mis en question: la neutralité, la démocratie directe, le rôle de notre armée et de notre agriculture. Gouverner ce pays est soudainement devenu plus difficile car il ne suffit plus de gérer le consensus, il faut diriger. Cela dit, la remise en question des tabous est aussi une force si elle sert à redécouvrir ou à redéfinir l'idéal commun dont est issue la Suisse, contrairement à d'autres pays dont l'origine remonte à une géographie ou à une culture communes. Cette remise en question pourrait être ainsi la condition de notre survie en tant qu'Etat national. Rien ne doit être tabou.

– Justement, l'agriculture figure parmi ces tabous. Ne pensez-vous pas que, comparée à



d'autres secteurs, celle-ci est surprotégée voire toute-puissante?

– Elle est vraisemblablement surprotégée mais elle doit rester protégée. Si elle ne

«La liberté ne sera jamais un bien acquis.»

l'était pas, elle disparaîtrait. Comme nous voulons tous garder une agriculture, ainsi que c'est le cas dans la quasi-totalité des pays du monde, nous aurons toujours besoin de protéger l'agriculture. La question qui se pose, au GATT, n'est pas tellement de savoir si, oui ou non, nous allons continuer de protéger notre agriculture mais comment. Ne devrait-on pas le faire de manière à faire moins mal aux marchés mondiaux, c'est-à-dire par des méthodes qui seraient moins liées à la production mais davantage aux paysans eux-mêmes et à certaines prestations qu'ils fournissent à la collectivité (par exemple l'écologie)?



Le Conseil fédéral est favorable à une modification progressive du dosage de notre politique de soutien à l'agriculture, à savoir davantage de paiements directs et moins de soutien par les prix.

Une politique des prix excessive finit par éloigner le paysan du consommateur. Car le paysan produit sans tenir compte de la demande, autant quantitative que qualitative. Les prix sont tellement plus élevés

«Nous devons réformer notre politique agricole.»

qu'au-delà de nos frontières que les gens vont acheter la nourriture à l'étranger. Nous devons donc réformer notre politi-

que agricole en y introduisant plus de marché et en la ciblant davantage sur les agriculteurs eux-mêmes.

– **Le processus de concentration des entreprises n'épargne pas la Suisse. Celui-ci est-il encore amené à s'accélérer d'ici à 1992?**

– Dans la mesure où ce mouvement de libéralisation économique se poursuit dans le monde, nous allons assister à une accélération des mouvements de concentration, non seulement dans le secteur privé mais aussi au niveau des entités étatiques. La construction européenne est un mouvement de concentration. Aujourd'hui, au nord de l'Amérique, on voit l'émergence d'un mouvement de concentration entre le Canada, le Mexique et les Etats-Unis. Il en est de même en Asie et en Amérique du Sud. Nous vivons dans un monde où beaucoup ont le sentiment que, pour pouvoir s'imposer, pour survivre, ils doivent être plus grands et plus puissants. Cette tendance est à la fois légitime et très dangereuse.

– **Pourquoi dangereuse?**

– Le mouvement de concentration des Etats met en cause une thèse de l'Etat que nous avons toujours défendue, selon laquelle notre principale garantie, dans le monde, c'est le droit international. Ainsi, dans le cadre de l'Uruguay Round, toute notre ligne de conduite consiste à recréer un système du commerce mondial avec des règles multilatérales fortes qui permettraient aussi à des pays de survivre. Or, si la puissance peut aider, elle est aussi un élément susceptible d'affaiblir le droit parce que les gens ne sont plus tellement dépendants du droit mais de la puissance. D'où la naissance de certaines difficultés...

– **Pourtant, ce phénomène de concentration paraît bel et bien irréversible...**



«Ce qui nous manque, c'est cette espèce d'enthousiasme vers le redémarrage.»

Repères

Neuchâtelois et avocat, David de Pury entame sa carrière diplomatique à Bruxelles. Durant quatre ans, il œuvrera à la Mission suisse auprès du Marché commun. Premier séjour à Berne, et au Département fédéral des affaires étrangères, où il travaille au service économique et financier. Quelques années plus tard, le voici à Washington, responsable des affaires économiques à l'Ambassade suisse. Horizons et expériences variés pour une forte personnalité viscéralement attirée par la diplomatie économique. Au début de l'année 1987, David de Pury est nommé délégué aux Affaires commerciales de la Suisse.

– Oui... bien qu'on ait vu, dans l'Histoire, des éclatements de puissance!

Dans le secteur privé, l'économie mondiale est beaucoup plus grande et plus libre qu'avant. Donc, la concurrence y est plus forte. Il est assez normal que, si vous aspirez à être plus fort, vous vouliez être plus grand.

Cela dit, il y a, en Suisse, de petites entreprises qui sont très concurrentielles. Elles sont les leaders mondiaux de produits très spécialisés peut-être mais de haute technologie. Ces entreprises ne comptent que quelques centaines d'employés, elles sont présentes aux Etats-Unis, au Japon, dans la Communauté. L'avenir, c'est donc la compétitivité, l'acceptation de la concurrence, pas nécessairement la grandeur. Vous avez des grands qui évoluent à tel point qu'ils n'arrivent plus à se digérer, à se maîtriser, qui deviennent des bureaucra-

«Nous devons toujours nous battre.»

ties et finissent par perdre la maîtrise du marché. En définitive, la grandeur en soi n'est pas une garantie dans une économie qui se globalise mais c'est très souvent un instinct.

– **Après avoir œuvré à Bruxelles, Washington et Berne, où vous êtes, depuis 1987, délégué aux Accords commerciaux, imaginez-vous de quitter un jour le domaine économique pour un autre, axé sur les affaires étrangères ou la culture?**

– Tout est possible mais je crois quand même que je suis plus axé sur les affaires économiques. La pratique du Département des affaires étrangères, et je crois qu'elle est bonne, veut que chaque diplomate puisse s'occuper de n'importe quel aspect de la politique étrangère, qu'il ait une formation diversifiée. Cela dit, la diplomatie demande une préparation très poussée et je ne me vois pas tellement dans les affaires culturelles. Il y en a de beaucoup mieux préparés que moi dans ce domaine.

Il faut aussi savoir qu'on ne peut pas vraiment séparer les différents aspects de la diplomatie suisse: notre diplomatie économique fait partie de la diplomatie au sens large. Ainsi, tout ce qui se passe aujourd'hui sur le plan européen est hautement politique. La négociation de l'EEE a trait à notre place dans la future Europe. Ce que l'on fait au GATT, surtout en ce qui concerne les rapports Nord-Sud, est aussi très politique. Plus on avancera, moins il sera possible de dissocier les domaines économique et diplomatique. Aussi parce qu'il est de moins en moins possible de séparer la politique extérieure de la politique intérieure.

Dans un monde qui s'internationalise, vous avez de plus en plus de domaines, autrefois, réservés à la politique intérieure, qui deviennent des sujets de négociations sur le plan extérieur. Ainsi en va-t-il de la politique agricole, de la politique de la concurrence et de beaucoup d'autres...

– **En guise de conclusion, Monsieur l'Ambassadeur, si vous pouviez nous laisser un message...**

– Est-ce vraiment un message? Je trouve qu'il serait bon d'utiliser cette année, qui est très importante pour les Suisses, afin de redémarrer, de réinventer cet idéal de libéralisme qui est le nôtre.

Nous sommes un Etat bâti sur le libéralisme, sur la liberté, au sens le plus entier du terme, sans oublier son aspect social. Je souhaite que nous redémarrions avec beaucoup d'agressivité dans cette direction. Cela pourrait nous permettre de nous réconcilier entre Suisses, de ne plus trop nous pencher sur notre présent et sur notre passé, mais bien plutôt sur l'avenir, afin d'être un pays qui gagne au sein de l'Europe.

Pour moi, que l'on soit membre ou non du Marché commun est une question secondaire. La question primordiale est celle-ci: quelle Europe voulons-nous? Comment allons-nous la réaliser?

Or, ce qui nous manque, c'est cette espèce d'enthousiasme vers le redémarrage. Nous sommes trop blasés. Il importe que nous retrouvions la foi.

Un gâchis utile

GATT: un tour pour rien qui profitera à l'agriculture

par Max Zingg

La position des deux blocs était si rigide qu'ils n'en sont même pas venus aux négociations proprement dites. On se trouve ainsi devant un beau gâchis. La faute n'en est pas aux manifestations des agriculteurs, même s'ils ont provoqué quelques dégâts matériels, mais bien dans l'impossibilité, inhérente à la chose elle-même, de mener dans le secteur agricole une libéralisation à l'américaine. Aux intérêts propres du commerce agricole s'opposent d'une part les structures de production extrêmement diverses des agricultures nationales et régionales, mais aussi leur rôle nécessaire en matière d'environnement, d'approvisionnement national et de moyen d'existence.

Le pourquoi des manifs

Les paysans européens ont voulu montrer à Bruxelles, et par plusieurs manifestations en Suisse aussi, que notre agriculture finement structurée devait subsister, qu'elle ne devait pas être exposée sans protection à la concurrence de pays qui produisent des quantités énormes sans égard pour la santé du sol, de l'eau et de l'air.

Les Américains, venus à Bruxelles avec 400 délégués, ont voulu tenter leur chance grâce à la libéralisation mais ont sous-estimé la détermination de la CE. Deux conceptions différentes du rôle de l'agriculture se sont affrontées sans trouver de terrain d'entente. L'Europe ne peut pas brusquement sacrifier son système complexe de politique agricole, lentement élaboré au cours des années, pour complaire aux Américains qui souhaitent pouvoir inonder sans obstacles le Vieux-Continent de leurs produits qu'une structure agricole orientée vers la production massive leur permet d'offrir à très bas prix.

Suite à l'échec des négociations de Bruxelles, la relève sera prise par des discussions d'experts à Genève, présidée par le secrétaire général du GATT, Arthur Dunkel, afin de remettre les tractations sur les rails.

Les négociations du GATT sur la libéralisation du commerce mondial ont échoué dans le domaine des produits agricoles. La session de décembre à Bruxelles a fait apparaître de profondes divergences principalement entre les Etats-Unis et l'Europe.

Il reste bon espoir que l'on parvienne finalement tout de même à faire entrer les données européennes et même suisses dans l'«Uruguay-Round».

Or contre ferraille

Toute cette situation, en attendant, n'est pas défavorable aux paysans. Leurs arguments contre la «libéralisation» à l'américaine du commerce des denrées agricoles ont rencontré beaucoup de compréhension dans les médias et auprès des consommateurs. De plus, fait important, ils ont donné aux politiciens responsables de nouveaux points de repère qu'il conviendra de prendre en compte, ne serait-ce que pour des raisons ethniques et culturelles. Un travail d'orfèvre ne peut pas être traité comme de la ferraille. L'agriculture n'est pas une industrie. Telle est la leçon à tirer de l'échec des négociations de Bruxelles. On ne peut pas, au nom d'un nouvel ordre économique, renoncer à la structure à mailles fines de l'agriculture européenne, a dit à ce sujet le ministre allemand de l'Agriculture Kiechle. Cela aurait des conséquences incalculables pour tout l'espace rural et toucherait durement aussi les entreprises situées en amont et en aval de l'agriculture. On peut importer des denrées alimentaires, mais pas un paysage soigné et bien entretenu. Pour le conseiller national Rudolf Reichlin, il est inconcevable de placer le critère du prix au-dessus de la néces-

sité de maintenir sain l'environnement dont nous tirons notre substance.

L'agriculture multifonctionnelle est, de fait, un exemple pour l'Europe. Son rôle dans l'approvisionnement alimentaire de la région doit aussi reprendre une place plus importante. L'exploitation massive du sol, de la forêt, de l'eau et de l'air ne doit pas être une devise. Les courants commerciaux mondiaux ne sont pas le but suprême mais le résultat possible d'une relation de partenaires dans le commerce mondial des produits agricoles, relation qui sauvegarde les intérêts non seulement de l'Europe et des Etats-Unis mais aussi du tiers monde au sein d'un cadre acceptable.

L'avenir nous dira jusqu'à quel point les pays du GATT auront égard les uns aux autres. Il est certain que bien des intérêts nationaux, parmi ceux qui vont au-delà du simple slogan, trouveront leur place dans l'accord. De ce point de vue, il se peut fort bien que du gâchis de Bruxelles sorte finalement un résultat positif. Les consommateurs suisses auront cependant aussi droit à ce que les belles paroles sur l'agriculture multifonctionnelle soient encore mieux mises en pratique. Et comme l'entretien du paysage et l'écologie sont aussi impliqués dans cette notion, il est probable qu'elle rencontrera dans le public une oreille attentive...

Photo Keystone



Lors des entretiens de l'Uruguay round, à Bruxelles, l'ambassadeur de Suisse, David de Pury, entouré de MM. Martin von Walterskirchen et Rudolf Ramsauer.

La guerre du Golfe a montré, une fois de plus, à quel point notre approvisionnement en pétrole est précaire. Or, un approvisionnement sûr est d'autant plus important pour la Suisse que le pétrole brut représente deux tiers (66%) de notre approvisionnement énergétique total.

A l'Institut de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (KOF/ETH), on s'est inquiété des effets que la guerre du Golfe pourrait exercer sur notre pays. Partant de l'hypothèse que la guerre serait de courte durée et n'entraînerait que des dommages limités, le KOF s'attend à voir le baril de brut monter à 60 dollars pendant environ six mois, pour baisser ensuite à 30 dollars. Cette explosion de prix entraînera, pour 1991, une certaine stagnation de la croissance dans notre pays ainsi qu'une augmentation de l'inflation à plus de six pour cent. Il faudra attendre 1992 pour assister à une légère croissance ainsi qu'à une baisse de l'inflation en-dessous de trois pour cent. Le KOF conclut toutefois que, dans l'ensemble, les conséquences de cette explosion du prix du pétrole seront bien moindres que celles engendrées par les deux premiers chocs pétroliers de 1973 et 1979 car les conditions qui prévalent actuellement sont en effet incomparablement meilleures. Les deux premiers chocs pétroliers se sont produits dans un contexte d'inflation élevée: près de dix pour cent en 1979 contre environ cinq pour cent aujourd'hui.

Hausse de prix passagères

Cette situation plutôt favorable permet à la Banque Nationale de maintenir sa politique de stabilisation des prix, sans devoir procéder à de trop sérieuses manœuvres de freinage sur le plan de la politique monétaire. Un marché de l'emploi plus flexible accompagné de bonnes situations bénéficiaires des entreprises permettent à notre économie de supporter plus facilement des hausses de prix passagères. Les négociations avec les partenaires tarifaires peu-

La Suisse... et la

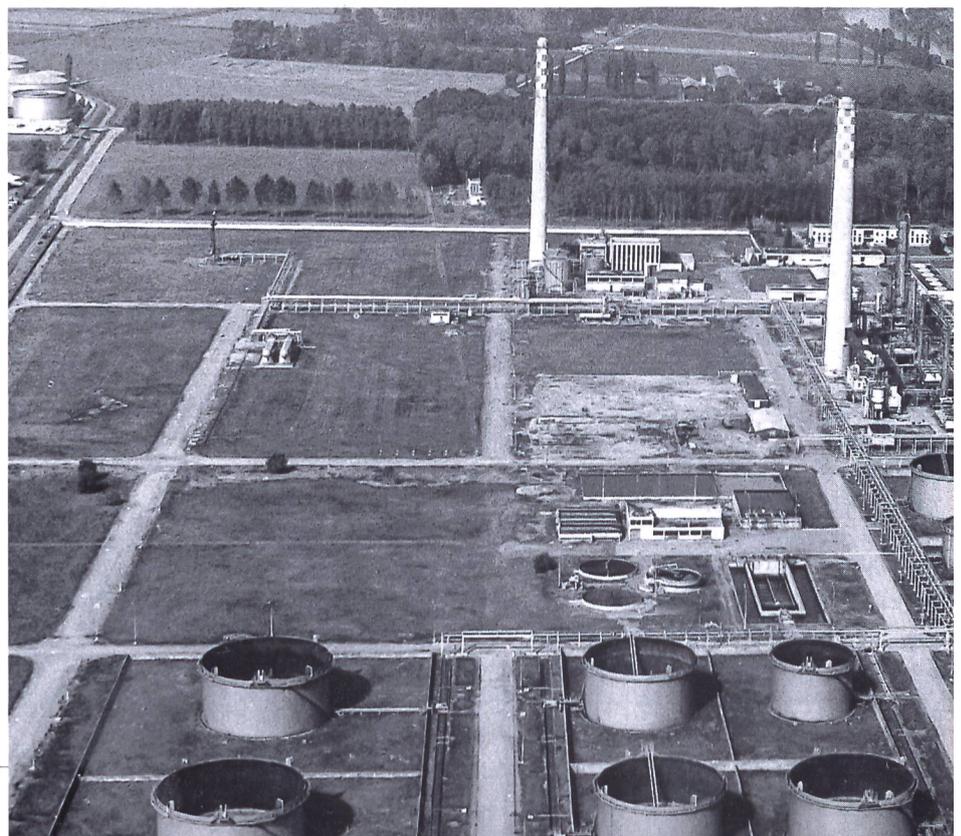
vent également contribuer à stabiliser l'économie. Des accords salariaux raisonnables, qui évitent de tomber dans la spirale des prix et des salaires, contribuent à ne pas surchauffer davantage l'inflation. Utilisant peu d'énergie, notre industrie nationale – à l'exception de quelques rares branches – peut ici aussi supporter un renchérissement du pétrole brut moyennant quelques petites adaptations. Face à tant d'aspects positifs, on peut se demander où se manifestent en fait les effets négatifs d'un renchérissement du prix du pétrole. Le pétrole est non seulement une source d'énergie, mais aussi une matière première importante pour de nombreux biens de consommation. Les plus connus sont l'essence et le mazout. Or ces deux produits réagissent de manière très sensible aux renchérissements du prix du pétrole. Les variations de prix, qui se répercutent directement sur le prix du produit, doivent être supportées par le consommateur. Par ailleurs, le pétrole brut est une matière pre-

mière importante entrant dans la fabrication de quantité de produits chimiques. Les matières synthétiques modernes, les colorants et les produits chimiques seraient inconcevables sans le pétrole. Mais ici aussi les hausses de prix de la matière première entraînent un renchérissement direct du produit fini, avec pour conséquences une augmentation du taux d'inflation et une diminution de la demande de produits pétroliers, qui entraînent finalement une croissance limitée.

Le sang-froid domine

Contrairement aux nations industrialisées, les pays en développement et l'Europe de l'Est (à l'exception de l'Union soviétique) ont à lutter contre des problèmes considérables. Ils ont en effet une caractéristique commune: leurs industries consomment deux fois plus d'énergie que celles des pays industrialisés. Eux aussi ressentiront plus

Aujourd'hui, comme hier, il reste difficile à la Suisse de réduire sa dépendance au pétrole...



e pétrole...

guerre

sensiblement les effets de la hausse du prix du pétrole que «nous». Mais, en plus de ces prix plus élevés de l'énergie, de nombreux pays subiront encore un effet d'embargo qui se manifestera par le non-paiement des dettes et la réduction du prix des exportations du pétrole de l'Iraq. Le pouvoir d'achat des pays en développement très endettés diminuera et les efforts de réforme d'Europe de l'Est devront faire face à une situation défavorable.

Dans le contexte de la guerre du Golfe, on a pu observer que les nations industrialisées agissaient avec calme et sang-froid, en raison notamment de l'enseignement qu'elles ont tiré en 1987 de la première crise pétrolière. C'est pour réagir au choc du prix du pétrole, provoqué par les Etats membres de l'OPEP, que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a été fondée. Dans le cadre de l'AIE, on a élaboré un programme d'urgence, destiné à entrer en action en cas de crise d'approvisionnement, et mis au point un système d'information relatif au mar-

ché international du pétrole. Objectifs prioritaires: réduire la dépendance du pétrole brut en tant que source énergétique, être moins tributaire des Etats politiquement instables du Proche-Orient et des décisions arbitraires de l'OPEP en tant que fournisseurs de pétrole brut. Telle était (et est encore) en substance la coopération à long terme en matière d'énergie, prévue dans le cadre de l'AIE. Or, ce sont justement de petits pays comme la Suisse qui ont pu profiter de cette coopération internationale.

Indispensable pétrole...

Divers facteurs ont permis de diminuer la dépendance du pétrole en tant que source énergétique. Les prix élevés du pétrole, après 1973, et le deuxième choc pétrolier de 1979 ont contraint les entreprises à des efforts d'économie. Ainsi a-t-on, par la suite, produit en consommant moins d'éner-

gie ou encore remplacé le pétrole par d'autres produits tels que charbon, gaz naturel ou uranium. Il s'agissait dans le même temps de satisfaire les consommateurs dans leur désir de produits nécessitant moins d'énergie et, ce faisant, de faire baisser la consommation de pétrole. Mais la hausse des prix a permis également d'exploiter de façon plus rentable de nouveaux gisements en Alaska ou dans la mer du Nord. Ces nouveaux gisements ont eux aussi contribué à réduire la dépendance de l'OPEP.

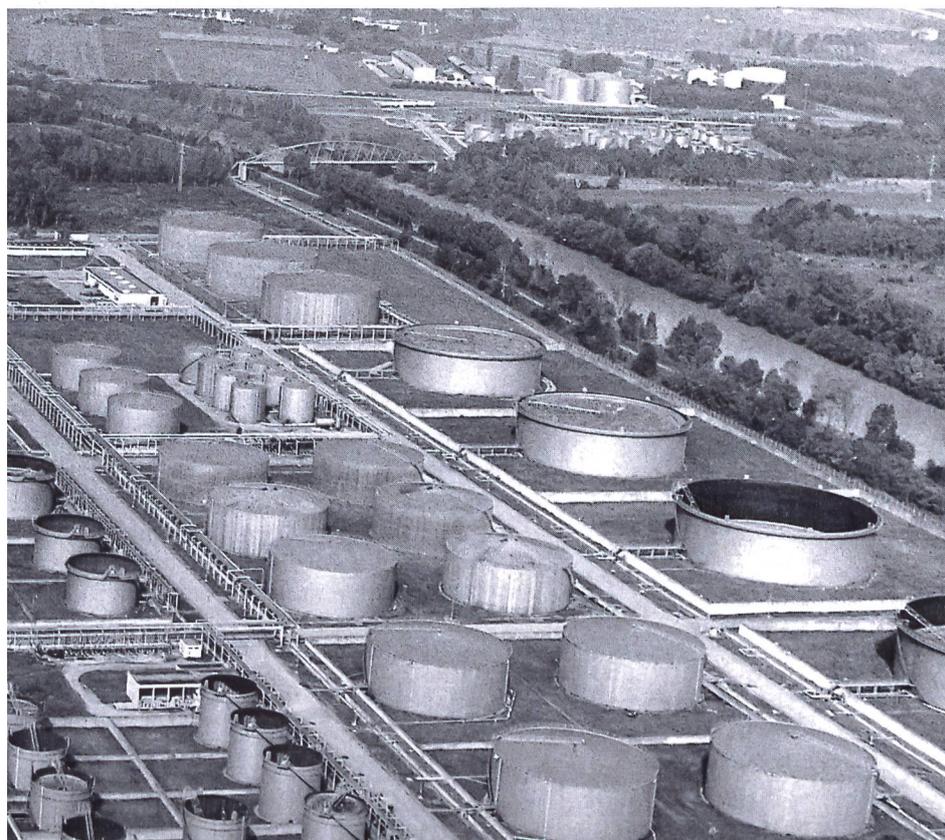
Mais la politique énergétique est aussi un élément de la politique nationale. Ces dix dernières années en Suisse, les électeurs ont été appelés plusieurs fois aux urnes. Les votations portaient sur l'énergie atomique et sur l'adoption, dans la Constitution fédérale, d'un article sur l'énergie. Or, la réglementation légale de questions pendantes ne signifie pas pour autant que tous les problèmes d'approvisionnement en énergie sont automatiquement résolus. La garantie à long terme, précisément, de l'énergie se trouve confrontée à des conditions générales qui se dégradent:

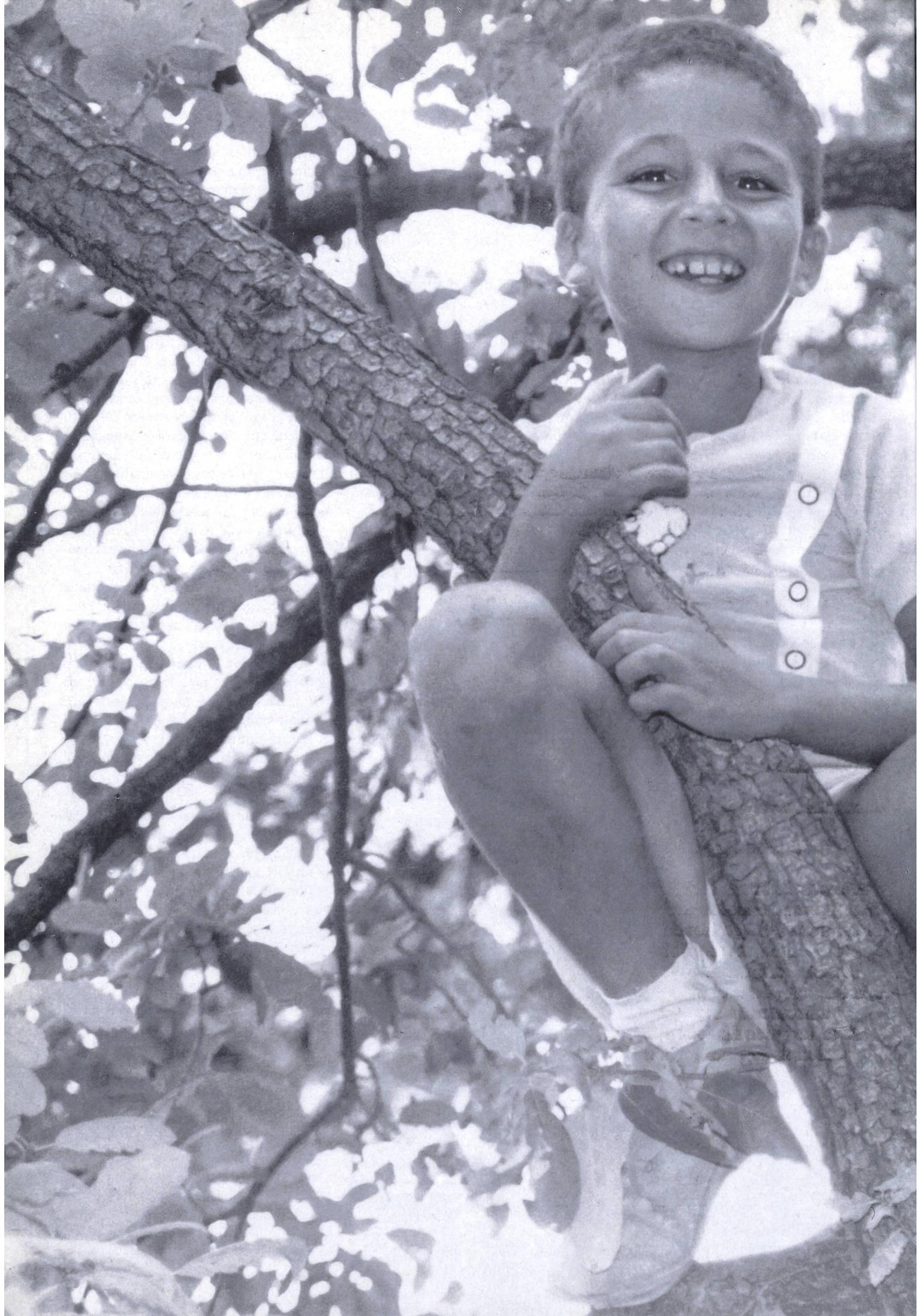
- La seule source énergétique importante de la Suisse étant la force hydraulique, notre pays reste, à l'avenir aussi, tributaire de l'étranger.
- Bien que l'on soit parvenu à réduire la dépendance du pétrole, sa consommation s'est stabilisée au milieu des années quatre-vingt et n'a pas baissé depuis.
- La consommation totale d'énergie augmente tant en Suisse que globalement. De plus, trop d'énergie continue d'être gaspillée.
- L'environnement est en danger du fait de l'énergie et on ne peut s'attendre, dans un proche avenir, qu'à des améliorations ponctuelles (par exemple législation sur la protection de l'air).

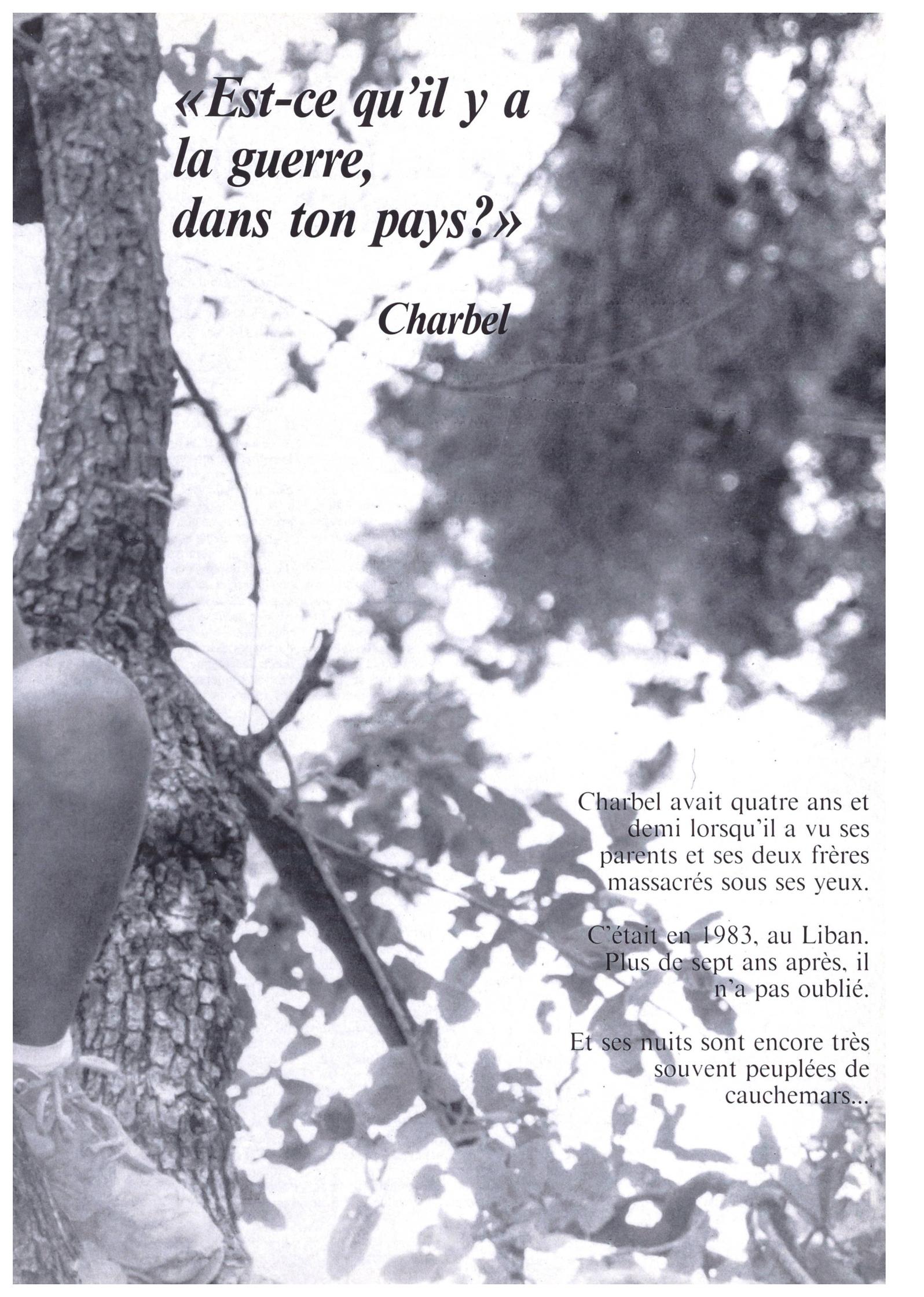
Autre élément important. Aujourd'hui comme hier, la production d'énergie requiert pour l'essentiel des matières premières non renouvelables. La diminution de la part du pétrole dans notre production d'énergie va de pair avec l'augmentation de la part de l'uranium et, dans quelques pays, de celle du charbon. Mais, à long terme, ce genre de substitution n'est pas une solution, étant donné que le pétrole, comme l'uranium, ne sont reproductibles sous aucune forme que ce soit. Or, comme actuellement on ne dispose pas encore d'une alternative économiquement acceptable, il ne faut guère s'attendre, dans un proche avenir, à voir la structure de nos sources d'énergie se modifier.

Etude exclusive de l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich. Traduction: Joëlle Pirek-Cheron.

Sur notre photo (Jean-Jacques Laeser, Air), les Raffineries de Collombey.







*«Est-ce qu'il y a
la guerre,
dans ton pays?»*

Charbel

Charbel avait quatre ans et
demi lorsqu'il a vu ses
parents et ses deux frères
massacrés sous ses yeux.

C'était en 1983, au Liban.
Plus de sept ans après, il
n'a pas oublié.

Et ses nuits sont encore très
souvent peuplées de
cauchemars...

L'humanisme bancaire: une utopie?

Par Jean-Daniel Rossier
sous-directeur de l'Office
de révision



Dans nos sociétés industrielles, le niveau de développement économique a atteint un niveau sans précédent, les besoins primaires étant, en règle générale, satisfaits dans toutes les couches de la population. On ne peut que se réjouir de cette évolution qui apporte un bien-être, même si la répartition des richesses n'est pas d'une parfaite équité.

Le facteur principal de cette progression est sans conteste le «profit» qui a décuplé l'ingéniosité de l'homme et, partant, augmenté son savoir. L'espérance de gains ultérieurs a repoussé les limites de la connaissance dans ses derniers retranchements et permis le développement de produits et de services qui vont bien au-delà des besoins essentiels de l'humanité. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil attentif sur l'évolution économique et sociale au XX^e siècle.

Loin de moi l'idée de vouloir dénigrer cet état de fait qui apporte à mes semblables et à moi-même une certaine «qualité de vie». Mon propos n'est pas non plus de vouloir un retour en arrière! Certainement pas. Cependant, on est en droit de se poser la question de la place attribuée à l'homme dans un système qui prône, comme valeurs essentielles, la réussite professionnelle, la compétition, le profit économique. Il en est ainsi de l'école qui n'est plus une institution où l'on transmet à la génération suivante un bagage culturel, mais où l'on prépare les enfants à leur entrée prochaine dans un système où seuls les meilleurs auront de la considération. Il en est également ainsi des personnes âgées qui, n'étant plus une valeur économique pour la société, sont mises à l'écart dans des homes douillots, dans l'attente d'une fin prochaine. On pourrait multiplier les exemples à l'envi, mais il me semble que ces deux échantillons sont suffisamment éloquents.

Et si l'on rêvait un peu?

Ne pourrait-on pas rêver un peu et imaginer une économie entièrement au service de l'homme, et non l'inverse? En cette année du 700^e anniversaire de la Confédération, parlons un peu... d'utopie! Soyons réalistes. Sans un changement profond de la nature huma-

ne, les solutions ne peuvent être que partielles et dérisoires, mais devons-nous, pour autant, baisser les bras et nous fondre dans la masse? Pour tous ceux qui ont un brin «d'humanisme», n'est-il pas important de mettre en pratique des solutions, même partielles, lorsqu'elles existent? Les remous qui ont très fortement secoué la population à l'annonce des diverses hausses du taux hypothécaire ont clairement mis en évidence la distance qui sépare les établissements bancaires obnubilés par la seule notion du rendement et la masse des emprunteurs qui subissent, de plein fouet, les aléas de la situation économique et monétaire.

On ne peut reprocher aux banques les adaptations successives du taux hypothécaire, car il est indispensable qu'une marge bénéficiaire subsiste entre le coût des fonds empruntés et le rendement des avances octroyées à la clientèle. Il serait suicidaire, d'un point de vue strictement économique, de ne pas vouloir tenir compte de cette donnée fondamentale qui doit permettre de couvrir les frais de fonctionnement de l'établissement et de consolider les fonds propres pour assurer la plus grande sécurité possible aux créanciers, donc aux déposants.

Il y a peu, lorsque le taux hypothécaire se situait aux alentours de 5%, tous les établissements financiers se sont lancés dans une course effrénée à la recherche de nouveaux emprunteurs. On a imaginé toutes sortes d'astuces pour inciter les gens à emprunter, pour réaliser le rêve de leur vie: devenir propriétaire de leur logement. Chaque banque y est allée de son modèle hypothécaire, avec des conditions extrêmement alléchantes (aucun amortissement pendant cinq ans, capitalisation partielle des intérêts, crédit d'installation de Fr. 20 000.— à Fr. 30 000.—, assurance risque pur gratuite pendant les premières années, etc.). Il ne manquait que le champagne pour fêter l'installation des nouveaux propriétaires! Par ailleurs, les établissements bancaires ont, de façon étendue, prêté le

100%, voire le 120%, de la valeur des gages immobiliers qui leur étaient remis en garantie, l'emprunteur n'étant pas tenu d'apporter les 15 à 20% de fonds propres comme cela est exigé dans les règlements internes des banques.

Contre la seule «logique du profit»

Avec les quatre hausses successives du taux hypothécaire intervenues en 1989 et 1990, de nombreux emprunteurs se sont retrouvés dans des difficultés financières inextricables, s'étant vu obligés à mettre en vente leur propriété, car ils ne pouvaient plus faire face aux charges financières.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le taux des bons de caisse vient de subir sa troisième baisse et celui des nouvelles hypothèques passe de 8½% à 8%.

Avec le recul, si l'on pense aux bouleversements qui sont intervenus dans le monde durant les deux dernières années (effondrement des régimes communistes, réunification allemande, crise du Golfe, etc.), et les répercussions imprévisibles que de tels chambardements peuvent avoir sur les marchés financiers, on ne peut que s'étonner de l'empressement qu'ont eu les grandes banques à augmenter le taux hypothécaire. Dans un tel climat, une certaine «retenue» aurait eu l'avantage d'améliorer l'image du secteur bancaire auprès du public (image qui en a grandement besoin) tout en évitant de mettre en péril l'équilibre financier des instituts bancaires, les bénéfiques «publiés» chaque année étant, pour le moins, confortables.

Durant cette période mouvementée, le comportement des banques helvétiques en général a démontré que les problèmes sociaux engendrés par la hausse du taux hypothécaire ne figuraient pas parmi leur préoccupation première. Dans une logique essentiellement de «profit», on ne peut certainement pas les accuser de transgresser leurs principes!

Ne pourrait-on pas envisager une solution alternative où l'homme serait considéré à sa juste valeur? Une banque qui prendrait aussi en compte le bien-être économique et social de la population? En quelques mots, une banque qui voudrait «humaniser le maniement de l'argent»?

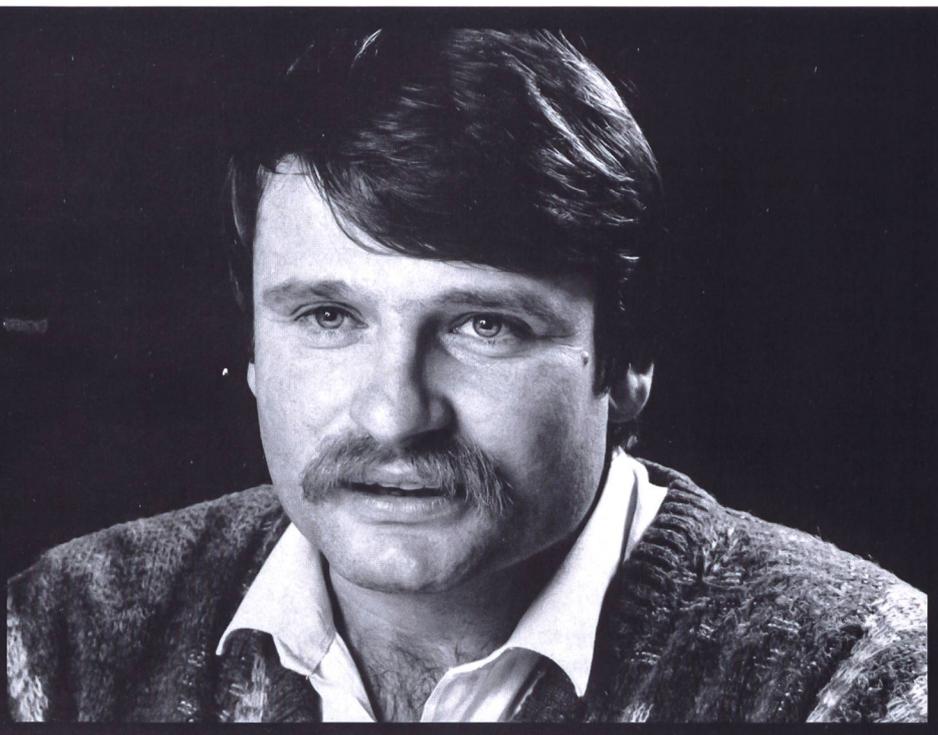
Cette solution existe. Dans un prochain article, je vous parlerai des BANQUES RAIF- FEISEN qui ont de tels principes dans leurs statuts et qui peuvent faire beaucoup plus encore au niveau de leur application pratique.

Didier Joris

L'œnologie comme passion

Par Françoise de Preux (texte)
et Robert Hofer (photos)

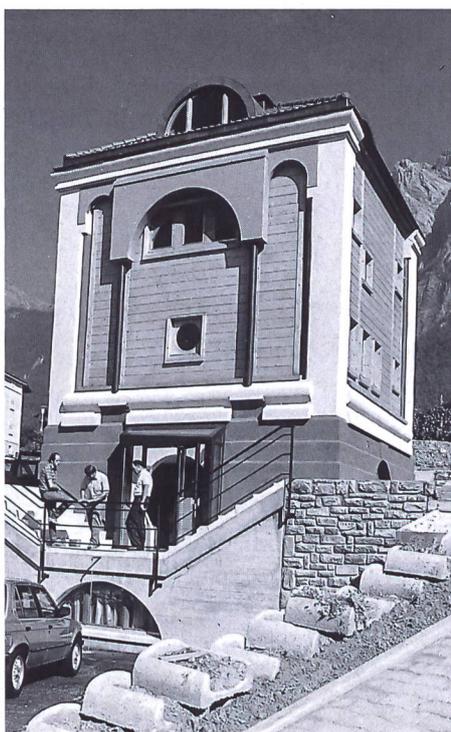
Aujourd'hui comme hier, créer une entreprise reste une aventure... Pourquoi se mettre à son propre compte alors qu'on bénéficie du cocon d'un emploi sûr et stable? Cette question, nous la poserons, au fil de ces prochains mois, à des Romands qui, artisans ou commerçants, intellectuels ou manuels, férus de marketing ou de gastronomie, ont tous pris le risque d'entreprendre. Leur parcours nous intéresse. Aujourd'hui:



A lors que les laboratoires traditionnels, dirigés par des chimistes ou des ingénieurs-agronomes partent de la chimie pour l'analyse des vins, je me fonde, déclare Didier Joris, sur la dégustation et sur l'œnologie pour diriger l'analyse et formuler le conseil.

De souche vigneronne, ce passionné de la viticulture et cet expert en œnologie (l'art de faire le vin) a inauguré en Valais, dans les années quatre-vingt, une démarche nouvelle en matière d'analyses de vins et de conseil en œnologie. Il a construit au sommet du village de Chamoson, sis au cœur de la plus grande commune viticole du Valais et fameuse par son Johannisberg de haut lignage, une maison à l'architecture audacieuse, laquelle abrite son atelier de dégustation et son laboratoire conseil.

Au sommet du village de Chamoson, sis dans la plus grande commune viticole du Valais fameuse pour son Johannisberg, une maison à l'architecture audacieuse.



Développer le sens du vin

La force de Didier Joris est de connaître et la viticulture et l'œnologie, d'être proche des producteurs et des encaveurs. Et s'il a fait des émules, dans une profession qui, à l'instar de celle des propriétaires-encaveurs, n'est pas protégée, rares sont ceux qui peuvent se targuer de ses compétences et de son expérience.

Fils de vigneron, Didier Joris a cultivé la vigne comme première passion. Après l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, il poursuit sa formation à l'Ecole de viticulture et d'œnologie de Changins. Il quittera le monde viticole pour l'art de la vinification, lorsque lui est offerte la gérance d'une cave à Saint-Pierre-de-Clages.

«Mais je me suis rendu compte que, pour dominer le sujet, il fallait aller encore plus loin.» Retour à Changins où, durant huit ans, collaborant à l'Ecole d'œnologie et à la Station fédérale, il enseigne et poursuit des

recherches. «Chez mes élèves, dit-il, j'ai visé à développer le sens du vin.» Il fait de nombreux stages à l'étranger, suit des cours à l'Université de Bordeaux notamment.

Le Valaisan revient fidèlement dans son canton pour les week-ends. Il est sollicité de toutes parts pour des avis et conseils: «Alors a germé l'idée d'un laboratoire conseil d'œnologie.» Celle-ci se concrétise en 1983.

La clé de la cave

Didier Joris développe divers modes de collaboration, dont l'une en symbiose complète avec ses mandataires. Ainsi beaucoup de petits encaveurs lui confient-ils la clé de leur cave. De la réception de la vendange jusqu'à la mise en bouteille, il suit la vinification, déguste, analyse, accompagne par le conseil œnologique et propose les technologies à appliquer. Mais il va bien au-delà, en amont faudrait-il dire. En septembre déjà, il organise à l'intention des producteurs des soirées d'information, dans le but de gérer les potentialités du millésime qui les attend et

de mettre à jour les problèmes liés à la récolte précédente.

Deuxième type d'activité de Didier Joris: les analyses délicates, quand se posent des problèmes particuliers. Les propriétaires-encaveurs utilisent alors le laboratoire comme un instrument analytique et recourent au conseil du spécialiste.

Enfin Didier Joris exerce la consultance œnologie et le conseil gustatif. Son champ d'activité ne se limite pas au Valais. De plus en plus, il est appelé à travailler dans d'autres régions comme le Chablais vaudois ou le Tessin.

Défense des vins

Outre son laboratoire d'analyses, Didier Joris anime un atelier de dégustation. Il y donne différents types de cours. Du b.a. ba de la dégustation pour initier les amateurs jusqu'à des thèmes choisis par des professionnels, tels les œnologues, les hôteliers, restaurateurs ou sommeliers.

Si ces cours présentent les cépages autochtones et les produits valaisans, ils s'ouvrent largement sur les bourgogne, bordeaux, côtes-du-Rhône. Sur l'Italie aussi «qui

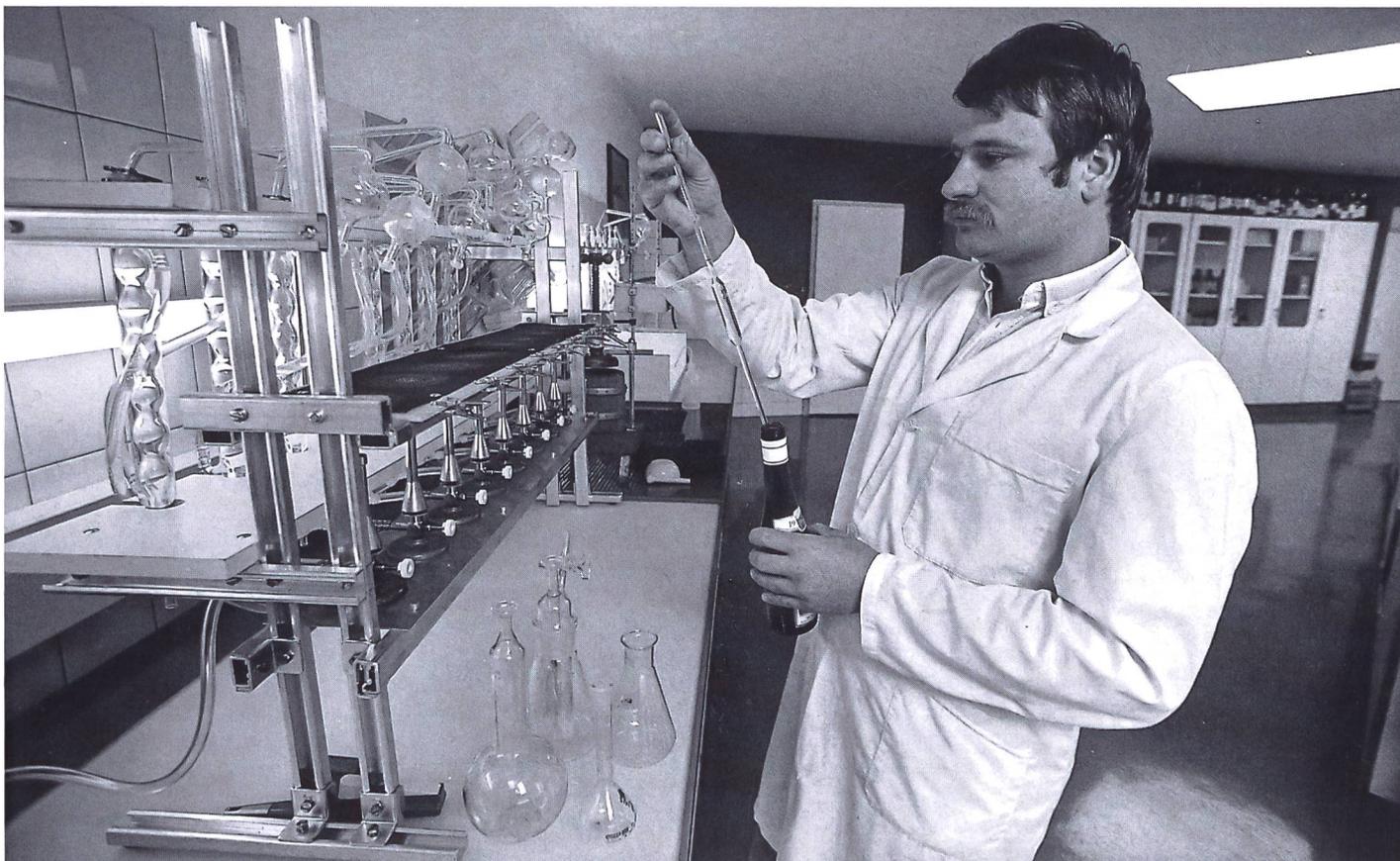
connaît un renouveau des vins de table et innove en matière de conception de l'encépagement, celle-ci n'étaient plus basée sur l'appellation d'origine», sur les vins de Californie ou tout simplement sur les vins rouges du monde! «où l'on met en situation les cépages, où l'on examine les rapports qualité prix pour cibler les achats en tenant compte des potentialités de vieillissement des vins».

Didier Joris organise aussi des dégustations, où sont invités à présenter leurs crus des ambassadeurs de prestigieuses régions viticoles, ainsi ce propriétaire de trois Châteaux dans le Bordelais qui commenta ses derniers millésimes.



Didier Joris anime un atelier de dégustation. Il y donne différents types de cours. Du b.a. ba de la dégustation pour initier les amateurs jusqu'à des thèmes choisis par des professionnels.





Didier Joris, passionné d'œnologie, a pris le pari de créer un laboratoire d'analyses vinicoles et un atelier de dégustation.

Dégustation-credo

La dégustation est le credo qui fonde le travail de Didier Joris. C'est elle qui va déterminer les analyses chimiques à effectuer et qui viendront appuyer les résultats gustatifs, inspirer les conseils œnologiques et définir le concept technologique.

«L'évolution de l'œnologie permet de mettre en valeur la typicité de chaque cépage, explique M. Joris et la technologie actuelle vise à développer l'arôme primaire, celui du fruit, du grain du raisin.»

La dégustation commence sur la vigne quand le raisin se mature. C'est un stade très court. La dégustation du chasselas devrait avoir lieu tous les deux jours pour éviter soit le manque de maturité, soit la surmaturation. Didier Joris préconise une nouvelle approche beaucoup plus précise qui tienne mieux compte des différents cépages pour la fixation de la date des vendanges. Celles-ci devraient d'ailleurs se faire à basse température. Ainsi, par exemple, le muscat récolté le matin de bonne heure préservera-t-il mieux sa typicité.

A basse température aussi, la macération pelliculaire. On modulera également les phases fermentaires. Durant la fermentation alcoolique, la température sera maîtrisée pour se situer idéalement de 18 à 20 degrés avec des pointes maximales à 22 pour le chasselas.

Bref, tant au stade de la vendange, du moût que par la technique de vinification, seront mises en valeur les substances aromatiques de chaque cépage. La dégustation va les apprécier, en suivre l'évolution durant l'élevage du vin et jusqu'à sa mise en bouteille.

Un pas en avant

«Ces vingt dernières années, l'œnologie a fait un pas en avant au niveau de la recherche, constate Didier Joris. Les œnologues ont même été trop loin lors des années de forte production comme en 1980 et 1982. Leur mission fut alors de faire d'excellents produits avec une vendange dont la qualité au point de vue sanitaire a été parfois à la limite de l'acceptable. On a utilisé des «techniques de gommage» et élaboré des

vins dépouillés, de qualité égale de région à région, en éliminant la notion de terroir. Dieu merci! on est revenu de ces pratiques.»

Et le jeune Valaisan d'affirmer sa conviction: «Le produit fini se détermine au premier coup de sécateur en janvier et non à la veille de la mise en bouteille. Les paramètres doivent être respectés tout au long de l'année par des viticulteurs-encaveurs qui soient des professionnels capables de gérer toutes les finesses de la viticulture et de l'œnologie pour l'obtention des grands vins et non des fruits du hasard.»

Le nerf de la guerre

Pour investir, un entrepreneur a besoin d'argent.

Ces prochains mois, nous aurons le plaisir de vous présenter les prestations variées qu'offre le groupe bancaire Raiffeisen dans ce domaine.

Se succéderont ainsi les différents prêts d'investissement et crédits d'exploitation susceptibles d'intéresser les personnes désirant créer leur propre entreprise.

Raiffeisen en Autriche

histoire d'un pari réussi

par Kurt Celpek,
rédacteur en chef
de la revue Raiffeisen
autrichienne

Les développements politiques et économiques de l'Europe de l'Est et la création du marché intérieur des Communautés européennes auront un effet durable sur l'économie autrichienne. Leurs répercussions seront donc aussi importantes pour l'organisation financière Raiffeisen autrichienne, qui joue un rôle de premier plan dans cette république alpine située à la charnière de l'ancien bloc de l'Est et de l'Europe occidentale.

Les Caisses et Banques Raiffeisen d'Autriche roulent depuis des années sur la voie rapide, alors même que « le vent de la concurrence nous souffle souvent en pleine figure », comme le dit Herbert Kleiss, avocat général de l'Union Raiffeisen autrichienne. Les établissements financiers Raiffeisen se sont taillé une part de 25% du marché autrichien des dépôts d'épargne et de 18% de celui du crédit. Le groupe Raiffeisen est traditionnellement en Autriche le bailleur de fonds numéro un de l'agriculture, mais depuis quelques années il est aussi celui de l'ensemble de la classe moyenne, et notamment de l'industrie touristique et de l'artisanat. Autre marque de sa popularité : dans ce pays de 7,5 millions d'habitants, 1,7 million sont membres de l'une des quelque 2500 Banques et Caisses Raiffeisen.

Si la place occupée par Raiffeisen à Vienne (où l'on n'a pas oublié Mozart) reste modeste...

... De la banque de dimanche...

Dans les années quatre-vingts, le groupe financier Raiffeisen a connu en Autriche un développement supérieur à la moyenne, malgré une concurrence toujours plus dure, due principalement à l'entrée en lice de nouveaux venus. Les assurances et les organisations de cartes de crédit, par exemple, ont accru leurs activités bancaires. En réponse, les banques ont développé de nouveaux secteurs, qui vont au-delà des services bancaires tra-

ditionnels. Ainsi sont apparus des établissements pouvant se charger de pratiquement toutes les affaires d'argent de la clientèle.

Auparavant, entre 1975 et 1980, le nombre des établissements bancaires avait augmenté à un rythme effréné. Les banques par actions avaient doublé le nombre de leurs filiales, celui des caisses d'épargne avait augmenté de 65%. Raiffeisen était resté relativement modeste avec une augmentation de 20%. Ce boom des créations de filiales fut suivi, dans les années 80, d'une concurrence

quasi ruineuse, où l'on attirait les clients en jouant souvent exclusivement sur les conditions.

Au cours de ces dix ans, la somme du bilan de l'ensemble du secteur Raiffeisen a passé de 345 milliards de schillings à 566 milliards. Le total des dépôts grimpa pour sa part de 175 milliards à 315 milliards, les dépôts d'épargne de 131 milliards à 267 milliards de schillings. (Un franc suisse vaut environ 8,20 schillings au cours actuel.)

Les résultats des organisations financières Raiffeisen des différents länder sont extrêmement contrastés. Ainsi, dans le Burgenland, tout à l'est, limitrophe de la Hongrie, les parts de marché du groupe Raiffeisen sont énormes, puisqu'il s'adjudge près de 50% des dépôts d'épargne et effectue plus de 30% des prêts. En revanche, la place occupée dans les concentrations urbaines est souvent plus modeste, surtout à Vienne.

Cette disproportion apparente a ses raisons dans la tradition. Les premières Caisses Raiffeisen ont été fondées dans de petites communes rurales. La plus ancienne Caisse Raiffeisen d'Autriche fut créée en 1886 à Mühldorf près de Spitz sur le Danube, à quelque 80 kilomètres en amont de Vienne. Dix ans plus tard, l'Autriche comptait déjà six cents « Caisses d'épargne et de crédit » suivant le système Raiffeisen. Depuis lors, un réseau serré de banques coopératives Raiffeisen s'est étendu sur l'ensemble de l'espace rural, tandis que les villes en restaient généralement à l'écart. La Banque Raiffeisen de Vienne n'a été fondée qu'il y a trente ans et n'était alors qu'un établissement minuscule dans un faubourg. Elle est devenue maintenant une banque occupant 57 employés, avec 12,1 milliards de schillings de dépôts et 8,7 milliards de schillings de prêts.

Photo: Archives CIAG



... à la banque universelle

Dès la fin du siècle dernier, les Caisses Raiffeisen ont créé dans les différents länder des «Caisses centrales» régionales, offices de compensation des liquidités, qui ont cherché à leur tour à s'unir pour renforcer leur position économique. Cette Union centrale nationale a été fondée à Vienne en 1898 et porte aujourd'hui le nom d'«Union Raiffeisen autrichienne». Elle ne se limite pas au domaine financier, puisqu'elle chapeaute également les coopératives d'entrepôts, celles de mise en valeur du lait et d'autres coopératives suivant le système Raiffeisen.

Le volume d'affaires des centrales Raiffeisen régionales s'est considérablement accru au cours de leurs premières décennies d'existence. Cela conduisit à la fondation en 1927 d'une centrale nationale pour l'organisation financière, l'actuelle Raiffeisen Zentralbank Österreich AG.

Cette structure à trois niveaux – coopératives primaires, centrales régionales, centrale nationale – a subsisté depuis lors et subsistera aussi à l'avenir. La taille des Banques et Caisses Raiffeisen doit en revanche s'adapter aux nécessités. C'est ainsi que le nombre des Caisses Raiffeisen indépendantes est tombé de près de 1300 en 1979 à 850 en 1989. Le nombre des guichets, lui, est monté durant la même période de 2340 à près de 2500. La somme moyenne du bilan de ces banques et caisses a crû fortement, passant de 18 millions de schillings (1969), puis 116 millions (1979), à près de 400 millions de schillings en 1989. Les fusions de Banques Raiffeisen n'ont pas conduit à un appauvrissement de l'infrastructure dans les régions rurales. Au contraire, le nombre des guichets y a légèrement augmenté.

En avance d'une longueur

En Autriche, les Caisses Raiffeisen ont commencé par être ce qu'on appelait des «banques du dimanche». Mais, depuis lors, elles sont devenues des banques universelles, à la disposition du client pour presque toutes les questions financières. Malgré les mesures de rationalisation nécessaires au maintien de la compétitivité, le caractère coopératif, centré sur le

principe de servir l'intérêt du sociétaire, restera inchangé.

Raiffeisen, en Autriche, a toujours été en avance d'une longueur sur d'autres groupes d'établissements financiers, et cela dans de nombreux domaines. Sa Caisse d'épargne-construction, son assurance, sa société de placement de capitaux (qui a immédiatement connu un grand succès), son leasing, sa société de conseil financier, son service de commerce extérieur, sa société de gestion de fortune, sa S.A. immobilière, ont presque toujours existé avant ceux des concurrents, pour qui «l'offre financière universelle» n'était encore en Autriche qu'un slogan sans contenu réel. Raiffeisen dispose même (sous des noms qui diffèrent selon les länder) d'une chaîne appréciée d'agences de voyage.

Trois secteurs ont contribué essentiellement au succès de l'organisation financière Raiffeisen autrichienne: sa publicité, qui a toujours été en avance d'un petit pas (parfois d'un grand) sur celle de la concurrence, la pleine mise à profit de l'électronique et des techniques les plus modernes au service des clients. Enfin, l'excellente formation de ses collaborateurs et de ses autorités dans les centres de formation des länder et dans l'Académie Raiffeisen à Vienne.

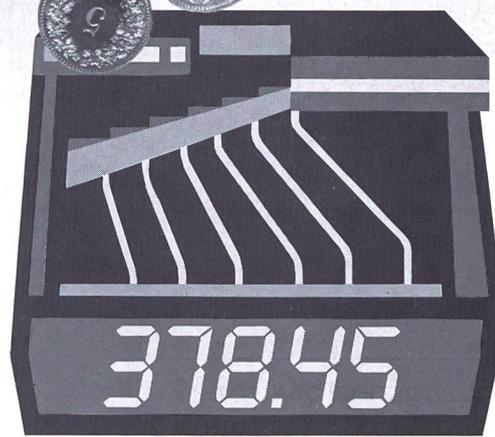
Face aux défis

Pour les années 90, la branche financière se trouve, dans toute l'Europe de l'Est et de l'Ouest, face à de nouveaux défis. «Pour les relever, les établissements financiers d'Autriche – y compris ceux du groupe Raiffeisen – sont mieux armés qu'on ne le prétend souvent», souligne le directeur général de la Banque centrale Raiffeisen d'Autriche, Klaus Liebscher. «Mais il serait présomptueux, et même dangereux, de prendre la bonne position de départ de l'organisation financière Raiffeisen pour un oreiller de paresse», poursuit ce spécialiste renommé, faisant allusion à la libéralisation générale des affaires financières en Autriche.

Pour résister aux pressions à venir, le groupe financier Raiffeisen devra maîtriser la montée des coûts et renforcer la capacité de rendement des banques affiliées. ►►

(suite p. 26)

Trié, compté et mis en rouleaux par un leader.



Vous offrirez un service encore meilleur à votre clientèle en traitant sa monnaie de la manière la plus sûre et la plus rapide. Du même coup, vous encouragerez l'épargne. Pour trier, compter, et mettre en rouleaux la monnaie, de même que pour compter les billets de banque, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas. Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement de la monnaie et des billets.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95
8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74

Leasing Raiffeisen

un nouveau service des Banques Raiffeisen

Le 1^{er} avril 1991 marquera le début d'un nouveau service de notre organisation: le leasing. Prenez contact avec votre Banque Raiffeisen ou directement avec la Leasing Raiffeisen, au numéro 071/21 96 88. Nous vous conseillons volontiers et nous réjouissons de votre visite ou de votre appel.

Ces vingt dernières années, le leasing a pris un essor rapide dans la plupart des pays industrialisés. Dans le cas des entreprises, cela s'inscrit manifestement dans la tendance générale à l'augmentation de la part du financement extérieur. Dans le domaine privé, cela peut résulter de la même tendance et de l'accroissement des exigences de consommation. Mais le succès du leasing tient certainement aussi à ses grands avantages par rapport aux modes de financement traditionnels.

But de la Leasing Raiffeisen

En Suisse, les financements par leasing enregistrent des taux de croissance qui laissent loin derrière eux les autres relevés économiques comparables. Qu'on en juge: le leasing de biens mobiliers d'investissement a connu entre 1976 et 1989 un taux annuel de croissance de 18% en moyenne. La part des financements par leasing dans les investissements de ce type, au sein de l'économie suisse, était en 1989 de 10%. Il est d'autres pays où la part du leasing dépasse 30%. Cela donne à penser qu'une croissance considérable du leasing est encore possible en Suisse.

Aussi l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a-t-elle effectué en 1988 une enquête auprès de ses plus grands établissements affiliés. Les résultats ont montré que le besoin existe. C'est ce qui a conduit à la création de la Leasing Raiffeisen.

La Leasing Raiffeisen a été fondée sous la forme juridique coopérative, qui est de tradition dans l'organisation Raiffeisen. Son siège est à Saint-Gall. Elle servira de société centrale chargée du traitement de toutes les affaires de leasing conclues par les Banques Raiffeisen. Conformément aux principes Raiffeisen d'entraide coopérative, les

**par Theo Näscher
administrateur de la Leasing
Raiffeisen, Saint-Gall**

financements par leasing devront être offerts et traités de manière peu coûteuse.

Les sociétaires de la Leasing Raiffeisen seront les Banques Raiffeisen qui le désirent et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Les clients d'un leasing n'auront pas besoin d'être sociétaires d'une Banque Raiffeisen ni de la Leasing Raiffeisen.

L'administrateur de la Leasing Raiffeisen a été nommé en la personne de M. Theo Näscher, actif depuis plusieurs années au département crédits de l'USBR, et qui dispose donc de l'expérience voulue.

L'étroit contact avec la clientèle qui caractérise le système Raiffeisen sera un atout pour le leasing comme pour les autres affaires bancaires. Les mille deux cents Caisses et Banques Raiffeisen sont autant de points de contact et d'information, qui procéderont à l'examen de la solvabilité et conseilleront le client quant au bien-fondé d'un contrat de leasing.

Qu'est-ce que le leasing?

Le leasing est une forme moderne de mise à disposition d'un bien contre paiement, distincte à la fois de l'achat et de la location. Raiffeisen ne pratiquera que le leasing de financement, le plus important des différents types de leasing.

Le leasing de financement est la mise à disposition contre paiement, convenue par contrat, d'un bien d'investissement ou de consommation, que la société de leasing (Leasing Raiffeisen) finance et dont elle transmet la possession au preneur, avec transfert complet de la jouissance et des risques, pour une durée fixée dans le contrat.

La Leasing Raiffeisen pratique le leasing de financement et limitera son activité aux biens d'investissement mobiliers et voitures, à l'exclusion des biens immobiliers.

Dans le leasing de financement, la fonction de la société de leasing se limite à acquérir

l'objet pour le mettre à disposition du preneur contre le paiement de mensualités. Elle transfère par contrat sur le preneur tous les risques du possesseur et de l'investisseur, mais reste propriétaire de l'objet pendant toute la durée du contrat. L'objet constitue ainsi une sûreté pour les créances relatives au leasing.

Le contrat de leasing

Le contrat précise en particulier les points suivants:

- objet
- prix d'acquisition
- fournisseur, délai de livraison
- durée du contrat, dates de son début et de son échéance
- montant de la mensualité
- taxe
- assurance de l'objet
- options à l'échéance.

La **durée du contrat** est fonction de la durée d'utilisation économique de l'objet et est toujours un peu plus courte que celle-ci. En général, la durée d'un contrat de leasing ne dépasse pas cinq ans. Le leasing est donc un mode de financement et d'acquisition réellement nouveau par rapport à l'achat traditionnel à crédit ou au comptant.

La **mensualité**, qui reste constante pour toute la durée du contrat, est calculée en fonction de cette durée et du taux d'intérêt. Elle se compose d'un intérêt et d'un amortissement. Dans le cas d'un bien d'investissement, on amortit en général les 99% du prix d'acquisition. Le reste est appelé valeur résiduelle.

La **taxe** sert à couvrir les frais d'examen et de traitement. Elle est calculée de manière dégressive en pour-cent du prix d'acquisition selon un barème déterminé. Elle est à payer en même temps que la première mensualité.

Assurances: l'objet doit être suffisamment assuré contre l'incendie, les dégâts d'eau et autres dommages naturels.

Options à l'échéance: à la fin du contrat, le preneur de leasing pourra exercer l'une des trois options suivantes:

- prolonger le leasing avec des mensualités réduites
- restituer l'objet à la Leasing Raiffeisen
- acheter l'objet à sa valeur résiduelle.

Investissement et consommation

Le leasing de financement est traité différemment selon qu'il concerne l'une des deux catégories suivantes:

- des biens d'**investissement**, c'est-à-dire des biens destinés à servir de moyens de production à une entreprise;
- des biens de **consommation**, à utilisation non productive.

La distinction, on le voit, repose sur l'utilisation à laquelle l'objet est destiné. Dans le cas de biens d'investissement, la Leasing Raiffeisen peut intervenir pour pratiquement tout objet de valeur stable. Pour ce qui est des biens de consommation, en revanche, elle se limite en principe aux automobiles.

Les avantages du leasing

Par le leasing, Raiffeisen vous offre, principalement dans le cas de biens d'investissement, une solution de financement intéressante, qui

- préserve le capital propre (financement 100% extérieur)
- maintient la liquidité
- n'affecte pas la structure du bilan
- permet une déduction fiscale complète
- simplifie l'amortissement
- est facile à budgétiser puisque les coûts sont fixes pour toute la durée du contrat.

Le leasing, ou «utilisation sans propriété», est donc avantageux lorsqu'un profit clairement calculable peut être mis en balance avec une mensualité qui reste constante.

	Achat à crédit	Leasing
Echéance des intérêts ou acomptes:	chaque trimestre pendant les 4 ans (première fois 3 mois après le paiement)	chaque mois, soit 48 mensualités
Part de capital propre (30%)	Fr. 30 000.-	Fr. -- (0%)
Part de capital extérieur (70%)	Fr. 70 000.-	Fr. 100 000.- (100%)
Taxe	Fr. --	Fr. 1 000.- (1%)
Coûts sur capital propre (selon hypothèse)	Fr. 12 000.- Fr. 13 760.-	Fr. -- Fr. 18 850.-
Coûts sur capital extérieur		
Option d'achat	Fr. --	Fr. 1 000.-
Dépense totale	Fr. 125 760.-	Fr. 120 850.-

Comment procéder

Comme nous l'avons dit, c'est en premier lieu votre Banque Raiffeisen locale qui sera votre interlocuteur. Elle vous informera des conditions en vigueur et vous aidera à prendre la meilleure décision pour votre financement.

Supposons qu'une entreprise ait décidé l'acquisition d'une machine dont le prix se monte à Fr. 100 000.-. Elle a prévu un paiement étalé sur quatre ans et demande à sa Banque Raiffeisen d'effectuer la comparaison entre un leasing et un crédit.

Les conditions actuelles (février 1991) sont les suivantes:

Leasing: taxe: 1%
mensualités: 2,498%
du prix d'acquisition

Crédit: taux d'intérêt: 9¼%
(crédit en blanc)
rémunération du capital propre:
10% (hypothèse de calcul)

Dans le cas de l'achat à crédit, il est fait abstraction de modifications ultérieures du taux d'intérêt; les montants sont arrondis. Des aspects fiscaux qui constituent un désavantage supplémentaire du crédit (les coûts sur le capital propre ne peuvent pas être comptabilisés comme dépenses) n'ont pas été pris en considération.

On voit que le leasing présente, dans cet exemple, un avantage d'environ Fr. 4900.- par rapport au crédit.

L'entreprise se décide donc pour le leasing. Une fois qu'elle est en possession d'une offre ferme de la Leasing Raiffeisen (après examen de la demande), la firme se met en contact directement avec son fournisseur pour la conclusion du contrat de vente (contrat auquel la Leasing Raiffeisen adhère ultérieurement). L'avantage de cette procédure, c'est que le preneur de leasing, fort de ses connaissances professionnelles, peut choisir lui-même la machine répondant le mieux à ses besoins et peut faire valoir toutes ses prétentions vis-à-vis du fournisseur (garantie, etc.) sur la base du contrat de vente.

Désirez-vous d'autres informations sur le leasing Raiffeisen? La Banque Raiffeisen la plus proche vous donnera des renseignements détaillés et des prospectus.

Vous pouvez également demander des renseignements par téléphone à la Leasing Raiffeisen, au numéro (071) 21 96 88.

Le leasing est un instrument de financement avantageux pour des moyens de production tels que machines, installations, appareils ou encore pour des véhicules.



Compté et mis en liasses par un leader.

L'efficacité de vos services repose aussi sur la manière la plus fiable et rapide de compter les billets de banque. Pour compter les billets et les préparer en liasses, de même que pour trier, compter et mettre en rouleaux la monnaie, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas.

Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement des billets et de la monnaie.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95
8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74

FRANCFORT

A cet effet, l'on préconise souvent, dans le public, la fusion de banques. D'où cette mise au point du directeur général Liebscher: «Les fusions ne sont pas la panacée.» Les «petites unités» (comme on qualifie souvent les Banques Raiffeisen) continueront à présenter «des qualités et des avantages». Une certaine taille minimum est nécessaire, mais elle n'est pas forcément élevée.

La structure à trois niveaux de l'organisation financière Raiffeisen va subsister. Son succès dépendra essentiellement de la mesure dans laquelle on saura répartir les compétences entre les trois niveaux de manière à éviter les tâches faites à double, causes de coûts inutiles.

La forme juridique de la coopérative pour des banques est parfois contestée en Autriche. Klaus Liebscher renvoie tous les sceptiques au vestiaire: «Raiffeisen, malgré ses petites unités, parvient à offrir à ses clients un réseau étendu de points de service. Développer encore cette offre sera l'une de nos tâches majeures des années 90. Il n'y a aucune raison, ajoutait-il, de renoncer à la forme juridique coopérative, qui a magnifiquement fait ses preuves, comme le montre la croissance de nos parts de marché.» D'ailleurs, «il n'existe aucune preuve concluante que d'autres formes juridiques soient meilleures».

«Notre grande popularité tient aussi à ce que dans les activités de sponsoring nous avons fait preuve d'un excellent «flair» pour les attentes de larges couches de la population et pour les tendances à



... en revanche, elle est très importante en dehors de la capitale autrichienne. On relèvera que la Banque Raiffeisen de Krumbach, sur notre photo, est le premier établissement bancaire d'Autriche, et peut-être d'Europe, construit selon des normes biologiques.

venir. Le parrainage sportif a été pendant des années au premier plan, avec d'abord le coureur automobile Niki Lauda, puis aujourd'hui le joueur de tennis de rang mondial Thomas Muster, ainsi que le coureur automobile Gerhard Berger. Mais l'accent a été placé récemment sur la culture (parrainage de théâtres importants) et sur l'environnement. Dans ce dernier domaine, la Banque Raiffeisen régionale Basse Autriche-Vienne dispose de plusieurs atouts. Le parrainage porte sur des voitures solaires et sur l'application de principes biologiques dans la construction. On cite comme modèle à ce sujet la Banque Raiffeisen de Krumbach, à 80 km au sud de Vienne, qui est le premier établissement bancaire d'Autriche (et, à notre connaissance, d'Europe) construit selon des normes biologiques. Cet exemple fera certainement école.

Samedi 11 mai 1991, à 11 h, à l'Hôtel Alfa, Berne

49^e assemblée ordinaire des délégués de la Coopérative de cautionnement de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Ordre du jour

1. Ouverture par le président M. Peter Willi.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Rapport sur l'activité de la Coopérative en 1990 et présentation des comptes annuels par le directeur M. Kurt Wäschle.
4. Rapport et propositions de l'organe de contrôle.

5. Approbation des comptes annuels et résolution concernant l'utilisation du bénéfice net.
6. Allocution de M. Peter Hadorn, directeur adjoint de la Banque Nationale Suisse, sur le sujet «Financement des hypothèques et évolution des taux».
7. Divers et discussion générale.

Extrait de l'article 14 des statuts:

«Chaque sociétaire a droit à une voix à l'assemblée des délégués. Il peut se faire représenter par le délégué d'un autre sociétaire muni d'une procuration écrite. Un sociétaire ne peut cependant représenter qu'un seul autre sociétaire.»

Saint-Gall, mars 1991.

Le conseil d'administration

Aran II*

par Nicolas Bouvier

J'ai frappé et suis entré: c'est une vaste pièce qui fait toute la longueur de la façade. A chaque extrémité, une cheminée siffle et rougeoit en brûlant un mélange de tourbe et de charbon. Devant celle de gauche, installé dans un canapé de velours framboise, un vieillard au visage cireux et fin tirait sur sa pipe. Il m'a souhaité la bienvenue en touchant le bord d'une casquette de tweed que je ne lui verrai jamais quitter. C'est l'oncle. Pendant qu'un chien noir et un chien blanc se frottent à mes jambes, le neveu sort de la cuisine, un torchon à la main. Steve: la cinquantaine trapue, des favoris foisonnants, la vivacité et le qui-vive de qui a roulé sa bosse; une incisive qui manque à sa mâchoire supérieure lui donne l'air d'un lapin extrêmement averti. La chambre à l'étage et petite, monacale, parfaite: un lit métallique peint en noir avec une rose argentée au pied et au chevet, un duvet bleu qui fait ventre, un lavabo de porcelaine blanche décorée de clématites, une petite penderie. Découvert dans mon bagage une petite flasque d'excellent whisky qui devait faire partie de mes «emplettes» de Galway. Nous l'avons dégusté à trois en faisant connaissance.

Comme tant d'iliens, l'oncle a fait sa pelote en Amérique dans toutes sortes de métiers. Pendant des années, il a été soutier sur les remorqueurs qui tiraient les trains de bois flotté à travers le lac Michigan. Lorsque la grande dépression est survenue, il s'est occupé des chaudières d'une gigantesque buanderie tenue par des religieuses irlandaises où l'on étuvait par tonnes les hardes vermineuses des épaves et des chômeurs du Bronx. Malgré l'atmosphère étouffante de la chaufferie et un salaire de famine, le travail lui avait plu: exterminer par millions poux, lentes ou punaises domestiques (*Cimex lectularius*) lui était apparu comme une sorte de croisade.

– Chaque fois que j'enfourmais une pelle-tée d'anhracite, je voyais une rue entière qui cessait de se gratter.

Par je ne sais quelle protection, ce pourfendeur de morpions était ensuite passé sans transition au vestiaire de l'hôtel «Algonquin», de la guenille malodorante à la vigogne et au renard bleu des stars ou des truands. Pour aider à «passer la manche»,

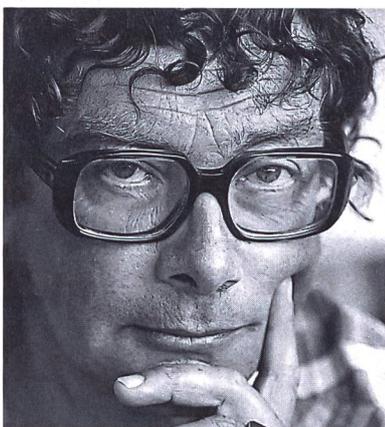


Photo: Jean Mohr

Nicolas Bouvier

Né à Genève en 1929, Nicolas Bouvier est aussi iconographe et photographe. Pour l'auteur de *L'usage du monde* (1963), *Japon* (1967), *Chronique japonaise* (1975), *Le poisson-scorpion* (1981), *Le dehors et le dedans* (poèmes, 1982), «le voyage est une ascèse et l'expérience de la vie en est une autre». Reconnu bien au-delà des frontières helvétiques comme un écrivain-bourlingueur parmi les plus subtils, Nicolas Bouvier pose sur le monde un regard à la fois incisif et fraternel.

la distinction naturelle de cet ex-soutier avait fait merveille dans ce monde de parvenus lyriques et généreux. Il avait fait venir son neveu pour l'aider à gérer cette penderie de luxe dont personne ne lui disputait la royauté. Au début des années 70, ils étaient revenus au pays, le gousset bien garni. On leur avait fait fête: ils ramenaient des sous et surtout des nouvelles fraîches; il y a une grande colonie d'iliens à New York et l'on se sent ici plus proche de Brooklyn que de Dublin. On n'est pas non plus jaloux de ceux qui y réussissent puisque chacun ici a espéré en faire – ou en a fait – autant. Le neveu a construit ce grand cottage juste au moment où le tourisme démarrait. A la belle saison, il accommode et nourrit une douzaine d'hôtes qui sont tous devenus des amis. Il aime cuisiner pour eux, boire avec eux, les interroger.

– Pendant trente ans je n'ai pas cessé d'aller et venir (le nomadisme des jobs américains), maintenant c'est le monde qui vient chez moi: Hollandais, Suédois, Italiens,

Américains. Des ornithologues, des botanistes, des linguistes, des philosophes. De mai à septembre, il n'a plus une nuitée de libre.

L'oncle qui lui a mis le pied à l'étrier et qui est à l'origine de son succès est au chaud pour le reste de ses jours. Il s'occupe du potager, de quelques plants de dahlias, promène les chiens, culotte sa pipe et passe au moins la moitié de son temps à se souvenir. Lorsqu'il se souvient à haute voix, on est vraiment heureux d'avoir de grandes oreilles. A eux deux, ils forment une équipe parfaite, façon Goupil et Ysengrin. Avec une différence qui les fait vivre dans des mondes distincts, qui fait que l'étranger que je suis doit leur tenir deux discours séparés quant au fond et quant à la forme: l'oncle croit aux esprits, le neveu n'y croit pas.

L'oncle m'a dit: «Si vous allez vous balader, prenez le chien noir, il s'appelle Alabar; ce n'est pas ici qu'il risque de se faire écraser.»

Le neveu m'a dit: «Quelle idée de venir ici en pleine tempête d'hiver, alors que fin mai nous avons trente-cinq variétés d'orchis et d'anémones sauvages et dix-neuf sortes d'abeilles. Et maintenant: rien, rien de rien. On mange à huit heures, ça vous va?» Ça m'allait. Et l'idée de me trouver ici n'était pas de moi.

Rien est un mot spécieux qui ne veut rien dire. *Rien* m'a toujours mis la puce à l'oreille. Ce n'est pas parce que la météo a mis ces îles sous narcose qu'elles ont cessé d'exister. La mienne est toujours sur la carte, avec ses huit cents habitants, même s'ils se terrent comme des homards dans leur chaumière pour faire pièce à la neurasthénie qui s'empare de vous après quelques jours de vent continu.

Empaqueté comme un esquimau, je suis sorti pour voir de quoi ce rien était fait. La nuit montait du sol comme une nappe d'encre, pas une lumière, le noir des murs plus profond encore que le noir des prés. Un vent à décorner les bœufs; mes poings gelaient au fond des poches. Alabar ne m'a pas suivi longtemps: ce rien ne lui disait rien qui vaille...

* Extrait de *Journal d'Aran et d'autres lieux*, Editions 24 Heures.

DESTINATION: QUÉBEC

Comme promis, voici le programme complet du voyage au Québec, plus précisément en Acadie et en Gaspésie, qui inclut aussi une escale à Montréal.

Délai d'inscription pour la découverte d'un pays moderne aux solides traditions: 31 mai.

D'autres éclairages et d'autres images sur le Québec seront publiés dans le prochain PANORAMA.

Le Québec est la plus étendue des dix provinces du Canada. Du détroit de Belle-Isle à l'est, au rivage oriental de la baie James à l'ouest: 1600 km de large. Dans l'autre sens, de la frontière des États-Unis à la côte arctique de l'Ungava: 1900 km. En tout, environ un million de demi de kilomètres carrés. Le Québec pourrait aisément contenir la France, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Suisse et les deux Allemagnes. Le Québec, c'est le seizième du territoire du Canada (qui par sa taille, est le 2^e État du monde après l'URSS). Le Québec est immense mais, ne nous trompons pas: seule une petite portion est actuellement vivable et habitée: approximativement deux bandes de terre au long du Saint-Laurent: là, demeurent plus de six millions de Québécois.

La géographie de leur pays est simple. Trois grandes régions naturelles: le «bouclier canadien», la plaine du Saint-Laurent, les Appalaches.

Le «bouclier», ou plus exactement sa partie québécoise, occupe les quatre cinquièmes du territoire. C'est un des «coffres-forts» du monde. Là réside la richesse (sous forme de ressources naturelles très peu exploitées). Là sévit aussi la solitude.

Au sud du Québec s'étend la région des Appalaches. C'est la fin d'une longue chaîne montagneuse érodée qui débute près d'Atlanta, un peu au nord du golfe du Mexique, et se termine dans les parages de l'île de Terre-Neuve où elle disparaît dans l'Atlantique. Entre ces deux zones accidentées, celle du «bouclier» et celle des Appalaches, un long triangle dont la base s'étend vers l'Atlantique: la plaine du Saint-Laurent, basse et fertile, nappée de dépôts d'argile et de sable. Après le Québec, il s'élargit. Par le travers de l'île d'Anticosti, ses rivages sont éloignés de 125 km. Les eaux sont déjà salées et soumises aux marées. Puis,

c'est l'énorme golfe. La plupart des Québécois habitent cette longue plaine. Là se trouvent les grandes villes, les terres franchement arables, les industries, les voies de communication qui mènent au cœur très riche du continent nord-américain. Là sont Montréal, Québec et les autres villes du pays québécois.

«Acadie et Gaspésie» Du 13 au 27 juillet 1991

Programme

1^{er} jour, samedi: GENÈVE – MONTRÉAL

Envol de Genève à 11 h 05 par vol régulier de Swissair et arrivée à Montréal dans le courant de l'après-midi.

Accueil à l'aéroport et transfert en ville de Montréal.

Cocktail de bienvenue, logement.

2^e jour, dimanche: MONTRÉAL

Au confluent de deux cultures, Montréal offre tous les aspects d'une métropole dynamique; visite guidée le matin, puis déjeuner dans un restaurant du Vieux-Montréal. Après-midi, dîner et soirée libres.

3^e jour, lundi: MONTRÉAL – LA MALBAIE (475 km)

Par la rive nord du Saint-Laurent et l'ancien Chemin du Roy, nous longerons le fleuve jusqu'à Québec que nous contournerons (nous y reviendrons en fin de voyage). Déjeuner libre, en cours de route.

Par la côte de Charlevoix, après un arrêt du canyon des chutes Sainte-Anne, nous arriverons à La Malbaie. Dîner et logement.

4^e jour, mardi: LA MALBAIE – MATANE (200 km)

La matinée est réservée à une petite croisière qui vous permettra, nous l'espérons, d'observer les baleines.

Déjeuner libre.

L'après-midi, notre route continue vers le nord en direction de Baie-Comeau où nous

prendrons le ferry-boat pour Matane, porte d'entrée de la Gaspésie, l'endroit «où finit la terre».

Dîner et logement.

5^e jour, mercredi: MATANE – PERCÉ (370 km)

Les villages portent des noms charmants, souvent évocateurs d'événements passés: Anse Pleureuse, Ruisseau à Rebours...

Arrêt au Parc Forillon, merveilleux milieu naturel entre terre et océan. Déjeuner libre.

A Gaspé, le musée vous dévoilera l'histoire de la péninsule, des Vikings à nos jours. Continuation pour Percé, dîner et logement.

6^e jour, jeudi: PERCÉ

La ville de Percé doit son nom à l'arche naturelle qui perce un énorme bloc de calcaire planté au milieu du golfe du Saint-Laurent. Déjeuner libre.

Après-midi, une excursion à l'Île Bonaventure vous permettra d'admirer les fous de Bassan qui nichent par milliers sur les corniches de la falaise. Dîner et logement.

7^e jour, vendredi: PERCÉ – CARLETON (200 km)

Petits villages de pêcheurs et de villégiature se succèdent le long de la côte. À notre arrivée à Carleton, nous monterons au sommet du Mont Saint-Joseph d'où, par temps clair, la vue s'étend sur tout le Nouveau-Brunswick. Dîner et logement.

8^e jour, samedi: CARLETON – CARAQUET (270 km)

La côte de la Baie des Chaleurs que nous longerons aujourd'hui est empreinte de la joie de vivre des Acadiens, de l'esprit indépendant de ce peuple et de sa volonté de conserver un patrimoine unique.

Avant d'arriver à notre étape du soir, arrêt au Parc national Miguasha où vous admirerez des fossiles d'il y a 350 000 ans. Dîner et logement à Caraquet.

9^e jour, dimanche: CARAQUET – CHATAM (110 km)

Une partie de la journée sera réservée à la visite du village historique acadien où hommes, femmes et enfants vivent encore comme leurs ancêtres. Déjeuner libre. Un peu plus loin, à Shippegan, le musée marin vous dévoilera les secrets de la mer et des marins. Arrivée en fin de journée à Chatam, dîner et logement.

10^e jour, lundi: CHATAM – FREDERICTON (180 km)

La région traversée aujourd'hui doit sa réputation aux saumons de rêve de la rivière Miramichi et aux chansons folkloriques transmises par les bûcherons et les voyageurs. Visite du Musée du Bûcheron de Boiestown. Déjeuner.



A part Montréal et Québec (sur notre photo: le château Champlain de Québec)...

Après-midi, continuation pour Fredericton, capitale de la province du Nouveau-Brunswick, fondée par les loyalistes en 1783. Dîner libre, logement.

11^e jour, mardi:
FREDERICTON – RIVIÈRE DU LOUP (390 km)

La journée commence par la visite de Kings Landing, qui recrée ce qu'était la vie d'un village anglais au XIX^e siècle. La route longe la vallée de la rivière Saint-Jean. A Hartland, faites un vœu à l'entrée du pont couvert le plus long du monde. Déjeuner. Nous passons la chute de Grand Sault, Saint-François-de-Madawaska, Edmundston avant d'arriver à Rivière-du-Loup, sur la rive sud du Saint-Laurent. Dîner libre, logement.

12^e jour, mercredi:
RIVIÈRE DU LOUP – QUÉBEC (175 km)

En longeant le fleuve Saint-Laurent, nous passerons par Saint-Jean-Port-Joli, capitale de la sculpture sur bois où vous aurez l'occasion de voir les artisans à l'œuvre. Déjeuner. Poursuite du voyage vers Québec et arrêt au Moulin de Beaumont; arrivée en fin de journée. Dîner libre, logement.

13^e jour, jeudi:
QUÉBEC

Le matin, visite de la ville: la citadelle, Place-Royale, les remparts, les ruelles pavées du Vieux-Québec. Ensuite, départ pour l'Île d'Orléans où nous irons déjeuner dans une «cabane à sucre». Retour à Québec dans le courant de l'après-midi. Dîner libre, logement.

14^e jour, vendredi:
QUÉBEC – MONTRÉAL
Départ pour l'Europe

Dernière matinée à votre disposition. En début d'après-midi, départ de Québec pour l'aéroport de Montréal et envol, à 21 h 05, à destination de la Suisse par vol régulier de Swissair.

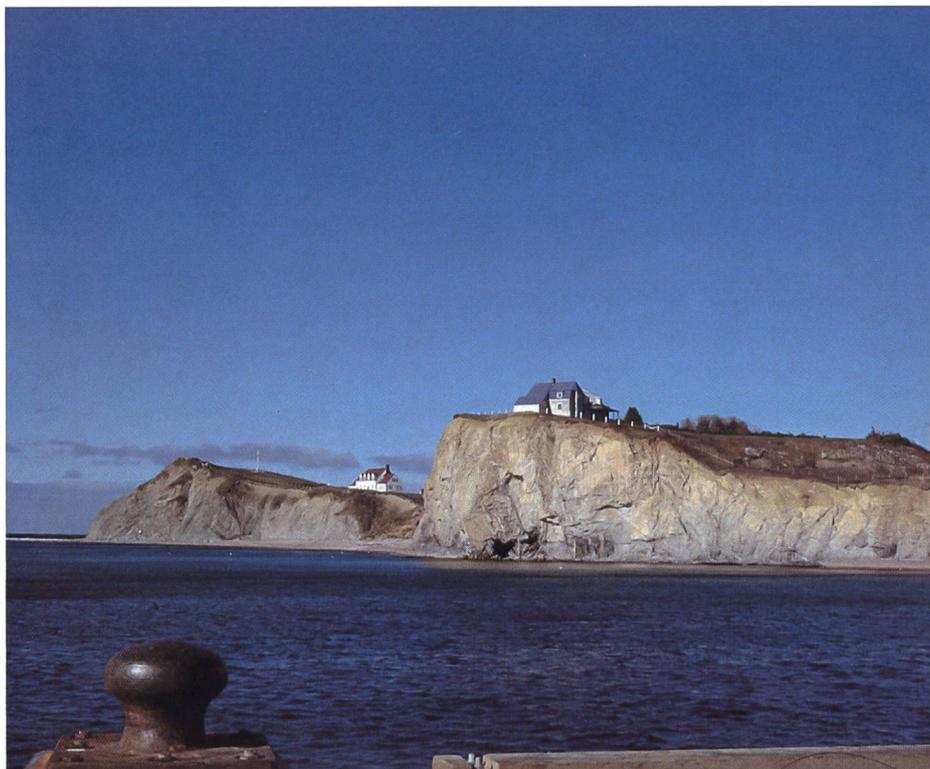
15^e jour, samedi:
Arrivée à GENÈVE

Après une escale à Zurich, arrivée à Genève à 11 h 35.

Prix forfaitaire par personne Fr. 4100.-

Nos prestations

- les parcours aériens en classe touriste par les vols réguliers de Swissair
- les taxes d'aéroport
- l'accompagnement dès Genève
- le logement en chambre à deux lits avec bain ou douche/WC
- la demi-pension, soit le petit déjeuner et un repas principal par jour
- le circuit en car privé avec guide local parlant le français
- les entrées aux sites et monuments visités
- les taxes et le service



... voici des paysages intacts et sauvages comme les environs de Percé: la mer, des falaises...

- le transport en train de votre domicile à l'aéroport et retour, en 2^e classe
- les assurances bagages, annulation et rapatriement.

Ne sont pas compris

- un repas principal par jour
- les boissons et autres dépenses personnelles.

Supplément pour chambre à 1 lit Fr. 700.-
(nombre limité)

(participation: 25 à 35 personnes au maximum)

Des mots que vous entendrez

- Achaler:** ennuyer
- Ballonne:** balle
- Bebelle:** chose futile
- Bicycle à gazoline:** moto
- Blonde:** bonne amie
- Chesterfield:** divan
- Dépanneur:** épicier qui, pendant les heures de fermeture des magasins, vend des produits de première nécessité
- Dépareillé:** original
- Enfrouaper (se faire):** se faire rouler
- Minoucher:** caresser, flatter
- Ruine-babines:** harmonica (on dit aussi «musique à bouche»)
- Vivoir:** pièce de séjour
- Voyage (j'ai mon):** j'en ai plein le dos
- Waiter:** garçon de café

LANGUE

Il vous est recommandé, francophone européen en voyage chez les Canadiens français, de ne pas tenter d'imiter leur parler. Tout d'abord, vous n'y arriverez jamais. Beaucoup de gens du Québec, doués d'une excellente oreille, parlent très facilement, outre le québécois normal et sa variante populaire le «joual», l'américain comme un pur Yankee, le français comme un Parisien.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM: _____

PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

SIGNATURE: _____

Je m'inscris pour le voyage au **Québec** (Acadie et Gaspésie) du 13 au 27 juillet à Fr.s. 4100.- (demi-pension) organisé par **L'Atelier du voyage**.

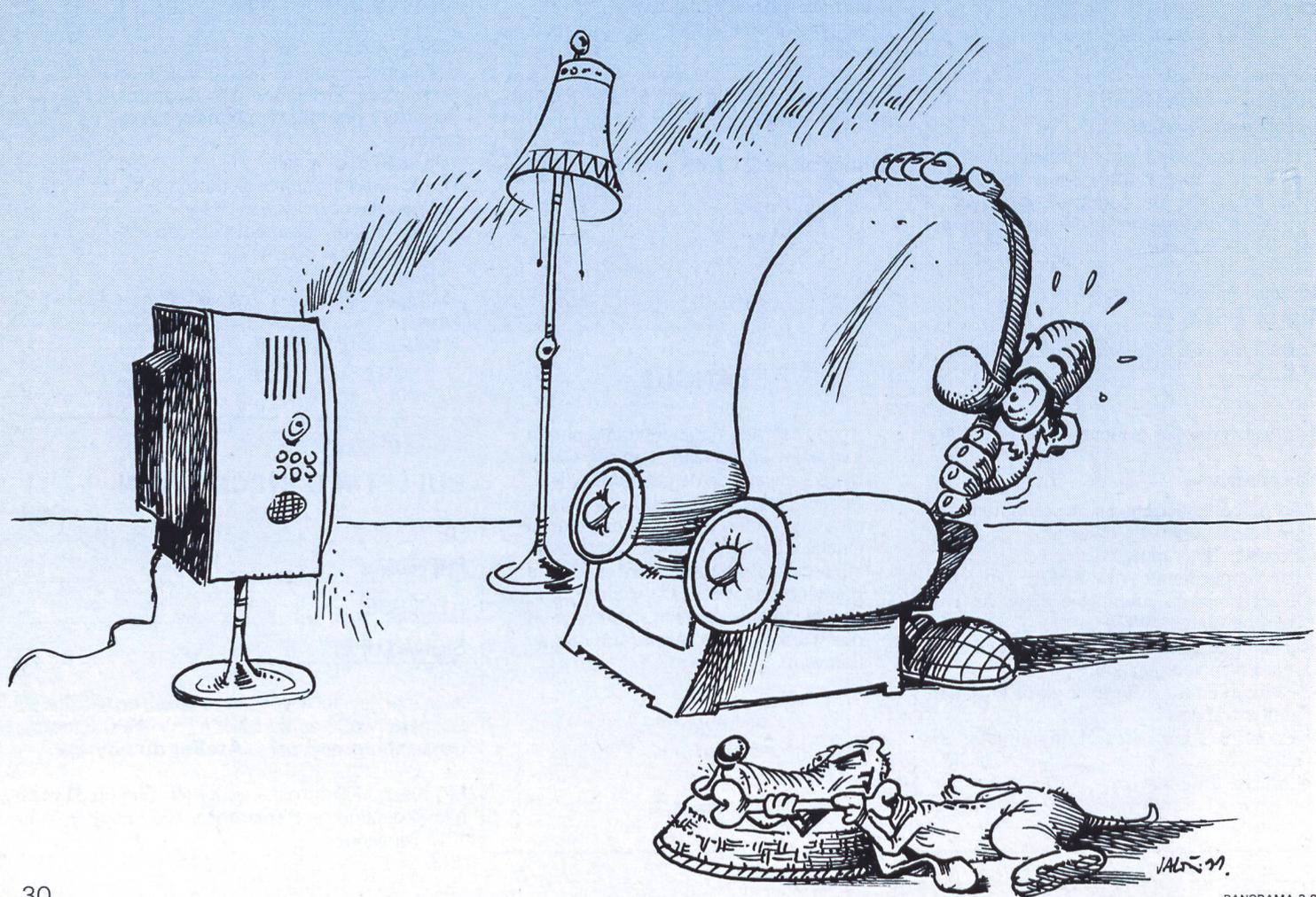
Le présent bulletin est à retourner **d'ici au 31 mai** à la Rédaction de **Panorama**, case postale 144, 1010 Lausanne.

Le dessin inédit de Valott



HOMO TELEVISIONUS

«Faire une critique du monde et de la télévision, qui est une fenêtre, pas toujours objective et de bon goût, sur ce même monde...»



Jeux proposés par Thierry Ott

Chaque mois, vous retrouverez ici des jeux proposés par Thierry Ott, journaliste romand spécialisé dans ce domaine particulier des jeux. Conçus dans le but de distraire mais aussi d'enrichir l'esprit, c'est notre souhait.

L'embarras du choix

Six questions pour tester vos connaissances en géographie. Choisissez la ou les bonne(s) réponse(s)!

1. La ville de Santiago peut se visiter: A. en République Dominicaine B. au Chili C. à Cuba
2. Une de ces trois villes n'est pas le chef-lieu d'un demi-canton: A. Herisau B. Brunnen C. Liestal
3. Le Surinam, pays d'Amérique du Sud, fut avant 1975 une colonie: A. hollandaise B. portugaise C. britannique
4. La roupie est l'unité monétaire: A. de l'URSS B. de l'Inde C. de la Chine
5. Quel est le plus long de ces trois fleuves d'Europe? A. le Rhône B. l'Oder C. la Vistule
6. Une de ces trois villes du Tessin n'est pas située au bord d'un lac: A. Locarno B. Mendrisio C. Ascona

Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

34	=	9	8	9	8
12	=	8	9	8	9
4	=	9	8	9	8
1	=	8	9	8	9

Le scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués exclus!

B E M N O R Y 1

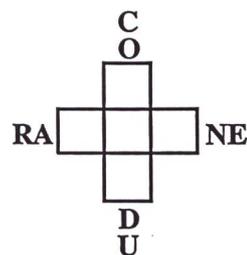
Jeu d'enfant

Quel chemin suivre pour, une fois être entré dans ce masque, réussir à en sortir?



Tronc commun

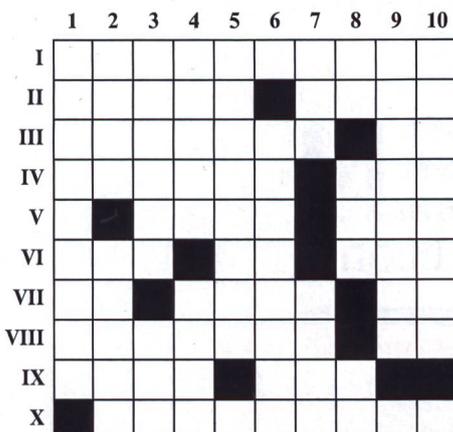
Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.



Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière à ce que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

4	2	7
8	6	5
2	6	2



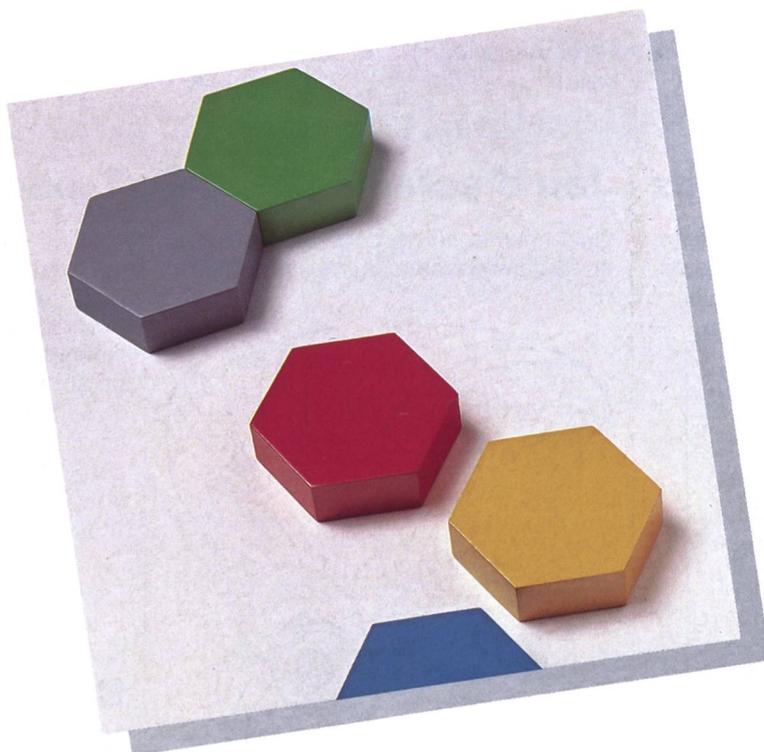
Mots croisés Niveau moyen

Solutions p. 2

Horizontalement: I. Espèce de raciste. – II. Entouré. Petit aux longues oreilles. – III. Est Franc. Symbole chimique. – IV. Gigantesque. Ville des Pyrénées-Atlantiques. – V. Ville des Vosges. Unités d'une drachme. – VI. Se boit au salon. Lettre gresque. Mot pour rire. – VII. Voyelles. Examen. Au début du week-end. – VIII. A bon appétit. Symbole chimique. – IX. Pair. Choisi. – X. Analyseras.

Verticalement: 1. Sens d'un mot. – 2. Tube de rai condensé. Cap au large du Cotentin. – 3. Craintif. Exprime sa joie. – 4. Contenu dans. Obstiné. – 5. Espèces de mouches. – 6. Fleuve de Sibérie. – 7. Maison provençale. Petit écran. – 8. Préfixe privatif. Chef. Patrie d'Abraham. – 9. Hache de guerre. – 10. Voiler.

Le trafic des paiements Raiffeisen



«Construisez vous-même votre système de paiement sur mesure!»

Le trafic des paiements Raiffeisen comprend une série de prestations de service, en quelque sorte les pièces d'un puzzle que vous pouvez combiner à volonté selon le genre de votre entreprise et vos besoins.

Téléphonez-nous! Ou passez à nos guichets! Nous vous informerons volontiers sur toutes les possibilités et tous les avantages.

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients

